



100 FCFA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1770 VENDREDI 28 JUIN 2013

Santé publique

Bernard Ovoulaka veut sortir le CHU de sa convalescence

Le Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B), un grand malade malgré l'apparence qu'il donne de l'extérieur. Le constat est vieux et partagé par les usagers qui le fréquentent.

Les dirigeants ne sont pas en reste, qui s'activent à redorer le blason du principal établissement sanitaire du Congo, en y apportant les soins appropriés. Depuis plusieurs mois en effet, des travaux d'envergure sont menés dans divers compartiments avec l'appui de l'État et sur fonds propres du CHU-B.

Un défi pour le directeur général, Bernard Ovoulaka, qui rêve d'un hôpital rénové, doté d'un personnel qualifié avec des budgets conséquents pour faire taire les critiques : « Le CHU est un malade qui était alité et qui cherche à s'asseoir maintenant », a-t-il confié aux Dépêches de Brazzaville.

Page 5



SÉCURITÉ EN AFRIQUE

Les FAC forment trente officiers au maintien de la paix

Dans la perspective de mise en œuvre de la force africaine en attente pour le maintien de la paix et la sécurité en Afrique, les Forces armées congolaises (FAC) ont initié une formation d'officiers d'état-major au poste de commandement de bri-

gade. La formation a pour objectif d'améliorer les compétences de ces officiers en vue de les préparer à assumer d'éventuelles fonctions d'officiers d'état-major dans les missions de paix au niveau continental.

Ce stage, le premier du genre, est organisé dans le cadre de la coopération entre l'École de maintien de la paix Alioune Blondin Bay de Bamako au Mali et les FAC.

Page 8

ÉDITORIAL

Mémoire

Page 2

INSÉCURITÉ

Agressions et vols répétés le long de l'avenue des Prolétaires à Talangai

Il ne se passe pas une nuit sans que des cambrioleurs défoncent des portes de maisons le long de l'avenue qui longe le cimetière de la Tsiémé à Talangai, le sixième arrondissement de Brazzaville. Ils emportent des postes téléviseurs, ravissent des téléphones portables et agressent les passants. Une insécurité grandissante a pris corps sur cette route nouvellement bitumée mais non encore éclairée, qui fait le malheur des habitants du quartier.

Page 7

MIGRATIONS

La CÉÉAC se penche sur la question des frontières

Les dix pays membres de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CÉÉAC) se réunissent du 27 au 29 juin à Brazzaville pour dresser « l'état des lieux de la délimitation, la démarcation des frontières et la coopération transfrontalière » dans la sous-région. En introduisant la rencontre, un représentant du secrétaire général de la CÉÉAC a souligné que « de nombreuses situations aux frontières ont donné naissance à un certain nombre de conflits » dans la région, invitant ainsi les États à aller vers un programme spécifique de gestion frontalière dans leur espace. Ces assises répondent aux recommandations de l'Union africaine exigeant « la démarcation et la délimitation des frontières » entre pays, afin de consolider la paix et approfondir l'intégration régionale en facilitant les échanges.

Page 17

ÉDITORIAL

Mémoire

L'émotion planétaire qui entoure les derniers instants de Nelson Mandela, mais aussi le recueillement non feint de Barack Obama, hier, dans la Maison des esclaves de l'île sénégalaise de Gorée démontrent s'il en était besoin que l'Histoire, avec ses terribles tourments, n'est en rien gommée par la marche en avant de l'humanité. Et, chacun en conviendra, c'est heureux dans un moment où les progrès de toute nature, la recherche frénétique du confort, l'abolition du temps comme de l'espace par les nouvelles technologies risquent, si l'on n'y prend garde, de faire oublier aux nouvelles générations les drames du temps passé.

Observons tout de même que tout ou presque reste à dire et à écrire sur les tragédies qui marquèrent la marche en avant de l'Afrique. Car cette longue et violente Histoire, d'une part, n'a guère été relatée jusqu'à présent par les Africains eux-mêmes et, d'autre part, ne s'est trouvée concrétisée que par l'élévation d'un nombre réduit de ces lieux de mémoire où l'homme moderne vient à la rencontre du passé dont il est directement issu.

Regardez chez nous, au Congo, le peu de place qu'occupe aujourd'hui encore dans la mémoire collective la traite négrière, cette épouvantable tragédie qui vida des siècles durant le Bassin du Congo d'une partie de sa population afin de procurer de la main d'œuvre taillable et corvéable à merci aux Nations européennes qui colonisaient les deux Amériques. Certes, les pouvoirs publics disent vouloir faire de Loango, le port situé sur la côte atlantique d'où partaient les navires de la traite, un lieu semblable à Gorée où l'on viendra se recueillir ; mais, pour l'instant et même si des démarches sont en cours afin d'inscrire ce lieu dans la liste des témoignages de l'Histoire humaine, ce grand et noble dessein demeure à l'état de projet, d'idée généreuse, de rêve inabouti.

Résultat : nul ne songe à faire le pèlerinage de Loango en parcourant les quelques kilomètres qui séparent ce village de la grande cité de Pointe-Noire afin de se remémorer la page la plus sombre de notre passé collectif ; nul ne songe à encourager les historiens qui, sans moyens et sans appuis mais avec un courage certain, s'efforcent malgré tout de commencer enfin à écrire une Histoire dont nous sommes tous les héritiers. Et cela alors même que le monde entier voit le Président des États-Unis s'incliner à Gorée devant les restes de ce passé, alors même que la planète entière se remémore avec émotion les épreuves subies par Nelson Mandela.

Curieux oubli de soi que celui-là n'est-il pas vrai ?

Les Dépêches de Brazzaville

MUNICIPALISATION DES PLATEAUX

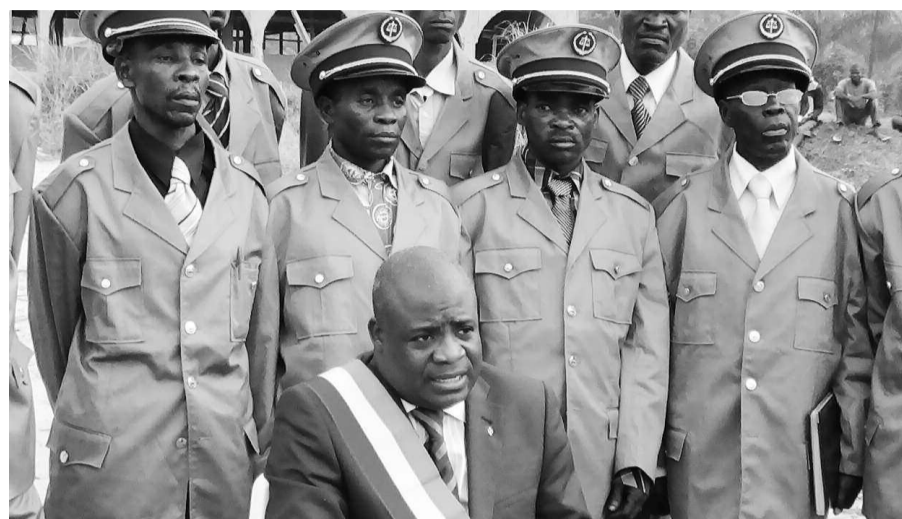
François Tsimba présente la liste des projets retenus pour le district d'Abala

Le député d'Abala vient d'effectuer une visite parlementaire dans sa circonscription électorale pour rendre compte des travaux de la deuxième session ordinaire de l'Assemblée nationale.

Dans le cadre de la municipalisation accélérée du département des Plateaux, quatre projets majeurs ont été retenus au profit du district d'Abala : l'aménagement des routes dans le district, l'érection des bâtiments administratifs, l'électrification et le réseau d'adduction en eau potable.

Concernant les festivités marquant le 53^e anniversaire de l'indépendance du Congo, le 15 août prochain à Djambala, chef-lieu du département des Plateaux, François Tsimba a, en compagnie de l'équipe des cadres de la Mutuelle Abala uni et solidaire, fait le point avec le comité local sur les commissions préparatoires Miss Plateaux, sport, défilé, culture, la commission des mamans et des comices agricoles.

Le député d'Abala a également informé ses mandants des autres projets inscrits au budget de l'État exercice 2012-2013 dont certains sont en cours de réalisation dans le district. Il a cité la construction de centres de santé intégrés à Okéké, Ekouassendé, Eyoulou, Mboubé et Akou. En matière



François Tsimba, entouré des chefs de quartier pendant sa descente

d'éducation, il est prévu la construction des écoles primaires d'Eboyo1, Okaga 2, Okéké, Mbandza II, Itomba, Obélengo et Inta.

Le budget de cette année comprend également la construction d'un atelier mécanique et de menuiserie, de deux logements d'astreinte et l'équipement en matériel de menuiserie et de mécanique du collège d'enseignement technique (CET) d'Abala. Le ministère de l'Énergie et de l'hydraulique a retenu les projets d'adduction en eau potable les villages d'Ossélé, Ondjouli, Mboubé, Ekouassendé, Okéké, Itomba et Ibonga. En matière de travaux publics, les populations attendent le dossier d'appel d'offres pour le pont sur la Mpama, à Ossélé.

Le déficit en enseignants et personnel soignant

Le projet de loi autorisant la ratification de l'accord de financement du Programme d'appui au

développement des filières agricoles ainsi que la séance des questions orales au gouvernement avec débat ont été aussi commentés. Les préoccupations des populations ont porté, entre autres, sur l'érosion qui menace la localité, le déficit d'enseignants au CEG, le manque d'enseignants d'éducation physique et sportive au CET ainsi que l'insuffisance de personnel soignant à Abala.

Elles ont ensuite informé le député de la destruction de la toiture de l'école Nkoué de Mboubé par le vent. Autres préoccupations, l'absence d'images de la télévision congolaise à Abala, l'adduction en eau potable dans la zone Dziema et le suivi des opérateurs économiques adjudicataires des marchés de l'État à Abala.

Impuissant sur certaines questions, François Tsimba a promis de transmettre au gouvernement les questions dont les réponses ne relèvent pas de sa compétence.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Kouembemba, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa

Société : Lucien Dianzenza

Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole

Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable coordination et communication :

Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Adhads

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet,

Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi,

Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain

Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers

(Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo

Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)

38 rue Vaneau 75007 Paris

Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

POINTE-NOIRE

Vers l'élaboration de la convention collective des taximen

L'idée caressée par le président du syndicat professionnel des transporteurs de la ligne Mbota-Grand-Marché, Romuald Moubika, vise à la réorganisation de ce métier et à l'immatriculation des transporteurs à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS).

Au cours du point de presse qu'il a animé, le 27 juin, à Pointe-Noire, il a informé la presse des grands thèmes d'actions de leur organisation. Les plus grandes batailles menées depuis sa création, a-t-il résumé, ont été d'installer la structure syndicale sur cette ligne longtemps enclavée, de la faire connaître auprès des autorités locales et de renforcer la solidarité entre chauffeurs à travers l'assistance sociale dans les cas de maladie, décès, manque de véhicule à conduire, etc. Romuald Moubika a indiqué les difficultés qui pourraient entraver son action, mais s'est dit optimiste pour les surmonter dans les mois à venir. La première difficulté tient à la diversité des adhérents et à faire admettre la culture de la cotisation statutaire.

« Ce secteur va être organisé avec des parkings bien structurés. On envisage également l'élaboration de la convention collective des taximen, ainsi que l'immatriculation à la CNSS des transporteurs. Il nous faut un patronat des transporteurs bien structuré et un bon encadrement de tous les chauffeurs exerçant sur cette ligne. Le métier de chauffeur est une profession noble. Les pouvoirs publics devraient exhorter les propriétaires de véhicules à regarder de plus près la question de la retraite des chauffeurs au Congo. Cette question constitue sans nul doute l'une des batailles qui nous restent à mener



Le président Romuald Moubika

afin de valoriser cette profession », a affirmé avec force Romuald Moubika.

Il a salué au passage la bonne collaboration avec la municipalité de Pointe-Noire et le commissariat central de police, qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour résoudre les problèmes des transporteurs. Pour terminer, Romuald Moubika a appelé les chauffeurs à respecter leurs obligations, soulignant que les propriétaires de taxis et de bus devaient payer les taxes et redevances pour circuler.

« Un secteur des transports bien

organisé permettra aussi de lutter efficacement contre le chômage des jeunes », a-t-il conclu. Ce point de presse a lieu trois semaines après la célébration, le 9 juin, du 33^e anniversaire du syndicat.

Faustin Akono

RECENSEMENT ADMINISTRATIF SPÉCIAL

Le CDR appelle ses militants à prendre massivement part à l'opération

Le Centre démocratique régulier (CDR) a appelé le 26 juin, à Brazzaville, tous ses militants et les centristes en général à prendre massivement part au recensement administratif spécial qui se déroulera sur tout le territoire en vue du bon déroulement des élections locales. Cet acte, a fait savoir le secrétaire général du CDR, Laurent Isaac Gabindele, vient conforter une fois de plus le climat de concorde et d'unité qui règne dans le pays, comme l'a toujours soutenu le président de cette formation politique, Marcel Valère Mabilia Mapa, dans ses interventions conformément au souhait du président de la République. Rappelons que le comité technique chargé de l'organisation de ce recensement a été mis en place le 21 juin par le ministère de l'Intérieur et de la décentralisation.

Jean-Jacques Koubemba

MARCHÉS PUBLICS

Trois projets du ministère des Postes et télécommunications manquent de soumissionnaires

Sur les six marchés soumis aux appels d'offres, trois seulement ont trouvé des candidats lors de l'ouverture des plis qui a eu lieu le 26 juin.



La séance d'ouverture des offres au ministère des Postes et télécommunications.

Les trois projets du ministère des Postes et télécommunications n'ayant pas fait l'objet d'offres concernent la création d'un réseau Intranet/Internet (e-gouvernement), le déploiement des logiciels pour les administrations et les structures annexes ainsi que la création d'un centre de sécurité des systèmes d'information de l'administration.

En revanche, les sociétés Fitec, Bacodim, Devea-Congo, Polytech et Sovemac ont soumissionné pour les équipements et matériels de contrôle et de surveillance de l'Inspection des postes et télécommunications. Les montants oscillent entre 190 et 232 millions FCFA.

Les quatre premières entreprises ont également postulé pour l'équipement des réseaux télépho-

niques métropolitains à fibre optique (boucle locale). Les montants vont de 190 millions à 2,5 milliards FCFA.

Concernant l'acquisition des cars postaux, cinq compagnies sont en lice. Il s'agit des Ets S Continental et MegaMix, des sociétés Étoile Contact service, DG Sarlu et Sovemac, dont les offres varient de 94 à 112 millions FCFA.

Cette première séance d'ouverture d'offres au ministère des Postes et télécommunications s'est déroulée en présence du ministre de tutelle, Thierry Lézin Mougalla, et du directeur général de l'Autorité de régulation des marchés publics, David Martin Obami. Selon le ministre, son but est double. « Elle consiste d'abord à déterminer que les administra-

tions de l'État respectent les règles de transparence édictées par le Code des marchés publics. Elle consiste aussi à remplir nos obligations nationales légales et aussi vis-à-vis des partenaires qui nous ont accompagnés pour l'élaboration de ce texte », a expliqué Thierry Lézin Mougalla, insistant sur le fait qu'il fallait s'assurer que les conditions préalables de transparence aboutiraient à des projets qui sortiraient de terre.

Signalons que la majorité des entreprises soumissionnaires n'ont pas présenté de garanties bancaires. Les commissions techniques qui traiteront ces dossiers pour déterminer les sociétés qui seront retenues s'assureront probablement qu'elles existent.

Parfait Wilfried Douniama

Construction imminente des résidences du maire et du commissaire de police de Djambala

« Djambala accueille la huitième expérience de municipalisation accélérée doublée du 53^e anniversaire de l'indépendance du Congo. Ces deux autorités doivent vivre et travailler dans des conditions décentes, grâce à la réalisation des projets préfectoraux », a déclaré Dieudonné Batsimba.

Ces propos, le directeur de cabinet du ministre de l'Aménagement du territoire et de la délégation générale aux Grands Travaux les a tenus le 26 juin à Brazzaville.

Les travaux de construction portent sur les terrassements, le gros-œuvre, la toiture avec étanchéité, la menuiserie bois et alu,

la plomberie sanitaire et la climatisation, l'électricité, les revêtements et le carrelage, les faux plafonds, la peinture, le système de protection incendie ainsi que l'assainissement.

La raison sociale, le montant de l'offre, le rabais proposé, la durée d'exécution des travaux et le constat de présence de la garantie ont été publiés séance tenante. Le choix de l'adjudicataire sera publié après examen des dossiers par la sous-commission d'évaluation de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de l'Aménagement du territoire.

Le directeur de cabinet du ministre a constaté que peu d'en-

treprises congolaises soumissionnaient, et les marchés sont attribués majoritairement aux entreprises étrangères. « Le Code des marchés publics nous interdit de faire le gré à gré. Les entreprises soumissionnaires doivent répondre aux critères de passation des marchés », a expliqué Dieudonné Batsimba avant d'inviter les entreprises congolaises à s'impliquer davantage. Pour ce qui est des entreprises, seuls China-Geo, ST2C, Bacodim, Daniel Ebina Compagnie, Copres, Sobeco, EMO Partenaire et les Ets Abere ont donc répondu à l'appel d'offres

Josiane Mambou-Loukoulou

AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de l'exécution du Projet de Prévention du VIH/SIDA en Afrique Centrale, une association de lutte contre le VIH/SIDA-IST, procède au recrutement de :

Titre du poste : Chauffeurs (02)

Lieu d'affectation : Pointe Noire (01), Cuvette (01)

Durée du contrat à durée déterminée : 01 an renouvelable

1-Missions :

Sous la supervision du Responsable de l'Unité de Gestion Comptable et Administrative, les chauffeurs des deux localités auront pour missions de/d' :

- Assurer les déplacements du personnel et des biens de AAISC/AMSCO ;
- Participer aux activités de vente et de IEC/CCC, pour l'atteinte des résultats ;
- Effectuer les courses externes de AAISC/AMSCO ;
- Assurer l'approvisionnement en stock des préservatifs des départements.

2-Qualification et expérience acquise :

- Avoir le BEPC;
- Avoir le permis de conduite A, B C ;
- Avoir un certificat médical attestant qu'il est apte à la conduire ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans la conduite, dans les organisations non gouvernementales (ONG) ou dans les programmes similaires serait un atout ;
- Avoir effectué des déplacements à l'intérieur du Congo.

3-Conditions :

- Etre ressortissant d'un état membre de la CEMAC ;
- Avoir un intérêt démontré dans les questions de santé dans les pays en développement en général

et dans les pays d'Afrique au Sud du Sahara en particulier ;

- Etre dynamique;
- Etre capable de travailler en équipe et en milieu multiculturel;
- Etre d'une bonne moralité ;
- Etre capable de travailler sous pression ;
- Etre disponible de tout engagement contractuel.

4-Composition du dossier :

Le dossier sous pli fermé (portant la mention « Poste de chauffeurs ») doit obligatoirement comporter les éléments suivants :

- Une demande manuscrite adressée à la Présidente du Conseil d'Administration (C.A) de AAISC/AMSCO ;
- Un curriculum vitae ;
- Une lettre de motivation ;
- Un extrait d'acte de naissance ou la copie de la carte nationale d'identité ;
- Une copie du/des diplôme (s) requis ;
- Une photocopie du permis de conduire A, B, C;
- Un certificat de nationalité ;
- Un casier judiciaire valable pour les 03 derniers mois ;
- Des certificats de travail attestant l'expérience.

5- Procédures de recrutement

- Présélection sur dossier;
- Test pratique ;
- Entretien oral devant un jury.

6- Lieu de dépôt des dossiers

Les dossiers de candidatures, sous pli fermé, seront déposés au Secrétariat de Direction de l'AAISC/AMSCO, sis 172, Rue Soweto quartier télévision Makélékélé- Brazzaville.

7- Date limite de dépôt des dossiers :

Elle est fixée au plus tard le 15 juillet 2013 à 14h00.

AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de l'exécution du Projet de Prévention du VIH/SIDA en Afrique Centrale, une association de lutte contre le VIH/SIDA-IST, procède au recrutement de :

Titre du poste : Agent administratif, achats et logistique

Lieu d'affectation : Brazzaville (Direction Exécutive)

Durée du contrat à durée déterminée : 1 an renouvelable

1-Missions :

Sous la supervision du Chargé de l'Unité de Gestion Comptable et Administrative, l'agent administratif, achats et logistique aura pour missions de/d' :

- Assurer la gestion du personnel ;
- Assurer la gestion des équipements, des immeubles et du parc roulant ;
- Assurer la gestion des acquisitions (marchés) ;
- Rédiger les rapports périodiques à l'adresse du Chargé de l'Unité Gestion Comptable et Administratif.

2-Qualification et expérience acquise :

- Avoir un BTS en comptabilité ou tout autre diplôme en relation avec la passation des marchés;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 03 ans dans les domaines suivants : gestion du personnel, passation de marché et en gestion logistique, dans les ONG ou dans les programmes similaires ;
- Avoir la maîtrise de l'outil informatique (Excel, Word, PowerPoint...).

3-Conditions :

- Etre ressortissant d'un état membre de la CEMAC ;
- Avoir une bonne connaissance de l'environnement congolais de travail et du territoire ;
- Avoir une bonne connaissance des pays de la CEMAC,
- Avoir un intérêt démontré dans les questions de

santé dans les pays en développement en général et dans les pays d'Afrique au Sud du Sahara en particulier ;

- Etre dynamique;
- Etre capable de travailler en équipe et en milieu multiculturel;
- Etre d'une bonne moralité ;
- Etre capable de travailler sous pression ;
- Etre capable d'effectuer des déplacements dans les départements;
- Etre disponible de tout engagement contractuel.

4-Composition du dossier :

Le dossier sous pli fermé (portant la mention « Poste agent administratif, achats et logistique ») doit obligatoirement comporter les éléments suivants :

- Une demande manuscrite adressée à la Présidente du Conseil d'Administration (C.A) de AAISC ;
- Un curriculum vitae ;
- Une lettre de motivation ;
- Un extrait d'acte de naissance ;
- Une copie du/des diplôme (s) ;
- Des certificats de travail attestant les nombre d'années d'expériences

5- Procédures de recrutement

- Présélection sur dossier;
- Test écrit ;
- Entretien oral devant un jury.

6- Lieu de dépôt des dossiers

Les dossiers de candidatures, sous pli fermé, seront déposés au Secrétariat de Direction de l'AAISC/AMSCO, sis 172, Rue Soweto quartier télévision Makélékélé- Brazzaville.

7- Date limite de dépôt des dossiers :

Elle est fixée au plus tard le 15 juillet 2013 à 14h00.

AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de l'exécution du Projet de Prévention du VIH/SIDA en Afrique Centrale, une association de lutte contre le VIH/SIDA-IST, procède au recrutement de :

Titre du poste : Chargé des Programmes

Lieu d'affectation : Brazzaville (Direction Exécutive)

Durée du contrat : 01 an renouvelable

1-Missions :

Sous la supervision du Directeur Exécutif, le Chargé des Programmes aura pour missions de/d' :

- Assister le Directeur Exécutif dans ses différentes missions ;
- Elaborer les protocoles d'accord et les demandes de financement ;
- Coordonner les projets ;
- Elaborer et participer à l'évaluation des indicateurs de performance des projets ;
- Coordonner les activités des sections distribution/Vente, IEC/CCC-Questions Jeune et Ingénierie Sociale;
- Coordonner les programmes de formation continue des différents agents de son unité et autres acteurs ;
- Susciter et participer à l'élaboration des protocoles d'Etudes/Recherches.

2-Qualification et expérience acquise :

- Avoir un diplôme en gestion commerciale, marketing (Bac+ 04 ans) ou tout autre diplôme équivalent ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans (à un poste de responsable de programmes) dans les ONG ou dans les programmes similaires ;
- Avoir la maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, PowerPoint...).

3-Conditions :

- Etre ressortissant d'un état membre de la CEMAC ;

• Avoir une bonne connaissance de l'environnement congolais de travail et du territoire ;

- Avoir une bonne connaissance des pays de la CEMAC,
- Avoir un intérêt démontré dans les questions de santé dans les pays en développement en général et dans les pays d'Afrique au Sud du Sahara en particulier ;
- Etre dynamique;
- Etre capable de travailler en équipe et en milieu multiculturel;
- Etre d'une bonne moralité ;
- Etre capable de travailler sous pression ;
- Etre capable d'effectuer des déplacements dans les départements;
- Etre disponible de tout engagement contractuel.

4-Composition du dossier :

Le dossier sous pli fermé (portant la mention « Poste Chargé des Programmes ») doit obligatoirement comporter les éléments suivants :

- Une demande manuscrite adressée à la Présidente du Conseil d'Administration (C.A) de AAISC ;
- Un curriculum vitae ;
- Une lettre de motivation ;
- Un extrait d'acte de naissance ;
- Une copie du/des diplôme (s) ;
- Des certificats de travail attestant les nombre d'années d'expériences.

5- Procédures de recrutement

- Présélection sur dossier;
- Un test à l'écrit ;
- Entretien oral devant un jury.

6- Lieu de dépôt des dossiers

Les dossiers de candidatures, sous pli fermé, seront déposés au Secrétariat de Direction de l'AAISC/AMSCO, sis 172, Rue Soweto quartier télévision Makélékélé- Brazzaville

7- Date limite de dépôt des dossiers :

Elle est fixée au plus tard le 15 juillet 2013 à 14h00.

AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de l'exécution du Projet de Prévention du VIH/SIDA en Afrique Centrale, une association de lutte contre le VIH/SIDA-IST, procède au recrutement de :

Titre du poste : Magasinier

Lieu d'affectation : Brazzaville

Durée du contrat à durée déterminée : 01 an renouvelable

1-Missions :

Sous la supervision du Responsable Distribution/vente, le magasinier aura pour missions de/d' :

- Organiser et gérer le magasin central de Brazzaville contenant des stocks des produits (préservatifs, fournitures de bureau, gadgets, matériel d'animation...) de l'Association ;
- Suivre les différentes opérations de transit et les dossiers en douane.

2-Qualification et expérience acquise :

- BEP en comptabilité et/ou un diplôme de transit ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 3 ans en gestion des stocks, dans les organisations non gouvernementales (ONG) ou dans les programmes similaires ;
- Avoir la maîtrise des opérations de transit et de dédouanement du Congo;
- Avoir la maîtrise de l'outil informatique (Excel, Word, PowerPoint, ...).

3-Conditions :

- Etre ressortissant d'un état membre de la CEMAC ;
- Avoir une bonne connaissance de l'environnement congolais de travail et du territoire ;
- Avoir une bonne connaissance des pays de la CEMAC,

• Avoir un intérêt démontré dans les questions de santé dans les pays en développement en général et dans les pays d'Afrique au Sud du Sahara en particulier ;

- Etre dynamique;
- Etre capable de travailler en équipe et en milieu multiculturel;
- Etre d'une bonne moralité ;
- Etre capable de travailler sous pression ;
- Etre libre de tout engagement contractuel.

4-Composition du dossier :

Le dossier sous pli fermé (portant la mention « Poste de Magasinier ») doit obligatoirement comporter les éléments suivants :

- Une demande manuscrite adressée à la Présidente du Conseil d'Administration (C.A) ;
- Un curriculum vitae ;
- Une lettre de motivation ;
- Un extrait d'acte de naissance ou la copie de la carte nationale d'identité ;
- Une copie du/des diplôme (s) requis ;
- Des certificats de travail attestant de l'expérience.

5- Procédures de recrutement

- Présélection sur dossier;
- Un test à l'écrit ;
- Entretien oral devant un jury.

6- Lieu de dépôt des dossiers

Les dossiers de candidatures, sous pli fermé, seront déposés au Secrétariat de Direction de AAISC/AMSCO, sis 172, Rue Soweto quartier télévision Makélékélé- Brazzaville.

7- Date limite de dépôt des dossiers :

Elle est fixée au plus tard le 15 juillet 2013 à 14h00.

SANTÉ

La difficile renaissance du CHU de Brazzaville

Beaucoup reste à faire sans doute. Les progrès en cours pour redonner au Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville son statut d'hôpital de référence nécessitent encore des efforts multiples de la part du gouvernement, du personnel soignant et administratif.

Peu à peu, le CHU se débarrasse de la perception négative qu'en avaient ses patients et le public. Des commentaires enchantés se font entendre, même si une coupure d'électricité, un accueil approximatif ou l'attente prolongée d'un médecin contrastent avec le dynamisme apporté par la nouvelle équipe dirigeante.

Depuis huit mois, l'hôpital tente de retrouver la confiance du public. Les travaux de réhabilitation des anciennes infrastructures se conjuguent avec la construction d'autres édifices destinés à des spécialités médicales bientôt opérationnelles. « *Le CHU, c'est un malade qui était alité et qui cherche aujourd'hui à s'asseoir* », admet Bernard Ovoulaka, directeur général de l'hôpital.

Si les travaux d'envergure sont engagés dans les services de stérilisation, soins intensifs de pédiatrie ou de néonatalogie, d'autres chantiers importants comme le service d'hémodialyse ou la construction de l'unité de prise en charge de la drépanocytose sont également réalisés sur le budget de l'État. Pour sa part, le CHU, à travers ses recettes, a pris en charge quelques ouvrages. On peut citer la réhabilitation en cours de l'immeuble de cinq étages, la construction du bâtiment qui abritera l'imagerie par résonance magnétique (IRM), l'hygiène hospitalière, la mise en place de nouvelles urgences en attendant la délocalisation des services prévue avec l'État.

Abordé sur les travaux qui se dé-

roulent au CHU, Bernard Ovoulaka prend l'exemple de ce qui pour lui constitue l'un des chantiers majeurs attendus. « *Les toilettes sont bouchées parce qu'il n'y a pas d'eau. La station d'épuration des eaux usées ne fonctionnait plus. Nous avons travaillé avec la SNDE, et les travaux sont en cours. En attendant, nous avons fait construire trois forages pour renforcer les capacités en approvisionnement d'eau. Actuellement, l'eau est servie aux robinets trois fois par jour alors qu'hier c'était une seule fois. Et l'eau arrive au 5^e étage* », souligne le directeur général du centre.

« J'ai hérité d'un hôpital malade, et tout le monde le sait »

Le défi que s'est donné la nouvelle direction est de redonner au CHU son rôle de centre hospitalier de référence. Une ambition que les autorités publiques devraient concrétiser en allouant à l'hôpital les budgets nécessaires et en traitant rapidement les offres et marchés qui lui sont destinés. La nouvelle équipe dirigeante souhaite « un CHU rénové » pour « *le public [qui] juge, et non pour passer dans les médias et forcer l'admiration* ». Un public qui se dit heureux de ne plus escalader les marches des immeubles depuis que cinq ascenseurs sur les dix prévus sont opérationnels. Les malades peuvent désormais utiliser des toilettes modernes dans le bâtiment de cinq étages, et celles destinées au grand public dehors sont en réhabilitation.

Par ailleurs, l'hôpital s'efforce de garantir la disponibilité des médicaments. Un budget d'environ 30 millions FCFA est consacré chaque mois sur les recettes du CHU à l'achat des produits de nécessité, en plus des commandes effectuées avec la subvention de l'État. Si hier les problèmes d'interruption de l'oxygène ont dé-

frayé la chronique, l'hôpital annonce détenir le budget annuel pour que la société Air Liquide fournisse de l'oxygène jusqu'à la fin de l'année.

Les changements attendus concernent aussi la réhabilitation du service des urgences, considéré comme l'image de l'hôpital, où des locaux sont en plein aménagement. Des dispositifs nou-

jours, comme cela se passait à l'époque de « l'hôpital général ». Le disant, Bernard Ovoulaka qui mesure l'ampleur de la tâche avoue : « *J'ai hérité d'un hôpital malade et tout le monde le sait.* »

Des critiques exagérées

Malgré quelques propos critiques à l'endroit de l'hôpital et de ses dirigeants, le CHU ne désemplit pas.

destinée à prendre en charge tous les malades qui arrivent au CHU. Ce sont des cas appréciés par le médecin qui donne les médicaments gratuitement », a rappelé Bernard Ovoulaka.

L'hôpital est de plus en plus propre certes, mais des déchets d'aliments et des cartons de produits sont jetés partout alors que de nombreuses poubelles sont instal-



Les toilettes modernes réhabilitées au bâtiment 5 étages

veaux y seront installés, apprend-on, pour que les patients soient rapidement accueillis et orientés dans les délais.

Le recrutement et la formation du personnel sont au cœur de ce plan de réforme, assure Bernard Ovoulaka. « Nous avons commencé par recruter le personnel paramédical et bientôt nous allons recruter plusieurs médecins, en fonction des besoins que nous avons établis. En principe, nous allons recruter des spécialistes, mais à défaut, nous recrutons des généralistes que nous envoyons en formation. C'est cette politique que nous allons poursuivre », souligne-t-il. Récemment, environ 400 agents ont été recrutés : sages-femmes, infirmiers d'État... Autre aspiration non moins importante de la direction générale, faire en sorte que d'ici peu les malades soient nourris trois fois par

Les choses s'annoncent bien, en dépit de certaines attitudes et des faits têtus instrumentés tant par le personnel soignant et administratif que par les malades et le public mal informé. Cette attitude peut s'expliquer par l'absence d'une communication efficace et susceptible de mieux orienter les visiteurs qui ignorent tout sur le mode d'accès aux différents services et sur le fonctionnement.

Pour illustrer le fait, citons le malentendu autour de la Corbeille d'urgence, une mesure qui consiste à administrer les premiers soins aux malades dont l'état est déclaré critique, sans qu'ils aient à payer au préalable les frais d'hospitalisation. Qui doit réellement bénéficier de cette faveur ? Beaucoup se posent des questions. « *[La corbeille] fonctionne bien. Les médicaments sont là. La corbeille d'urgence n'est pas*

lées. Dans ce même registre, on voit encore des gardes-malades entassés dans les couloirs sur des nattes. Si à l'hôpital des Armées Pierre-Mobengo, ces faits sont rares, le CHU n'arrive pas à s'en débarrasser. Absence de stratégie ou d'efficacité ? La réponse serait peut-être à trouver dans l'absence d'une communication interne efficace. Encore et toujours ! Cela peut également expliquer l'échec de l'expérience d'un badge par garde-malade, initiée il y a quelque temps. On est finalement tenté de se poser la question suivante : pourquoi les gens n'acceptent-ils pas de laisser leur malade entre les mains des infirmiers ? Manquent-ils de confiance dans les services du CHU ? À l'hôpital donc de convaincre et de rassurer sa clientèle pour attaquer ce problème de « culture ».

Quentin Loubou

Les cas de cancers en progression à Brazzaville

Le Pr Charles Gombé Mbalawa a indiqué, le 27 juin à Brazzaville, que le dernier rapport du registre des cancers de la ville chiffre à 614 le nombre de nouveaux cas pour l'année 2012. Entre 2010 et 2011, le nombre de cas était inférieur à 500 malades.

Le professeur a indiqué ces chiffres lors d'un séminaire sur l'organisation des capacités de riposte contre le cancer ayant réuni les membres de cinq associations œuvrant pour la prévention et l'éradication de cette maladie.

La place du diagnostic microscopique

en cancérologie, les facteurs causaux de la maladie, la description des méthodes de prévention, la chirurgie, le cancer du sang, l'épidémiologie des cancers et les possibilités de soigner un malade cancéreux ainsi que son entourage, autant de thèmes abordés par les participants. « *Nous voulons que les membres actifs de nos organisations de lutte aient les définitions, éléments et informations utiles pour amplifier le combat contre le cancer. D'ailleurs, cette demande a été formulée par les différentes associations et par nos mé-*

decins lors de nos différents conseils d'administration », explique le professeur Charles Gombé Mbalawa.

La maladie du cancer progresse rapidement à Brazzaville. Les nouveaux cas ont été dépistés pour la plupart chez des femmes. Les types de cancers diffèrent selon les sexes. « *Chez l'homme, il y a la prostate et le foie, alors que chez la femme, c'est le sein et le col de l'utérus. Chez l'enfant c'est l'œil, le rein et les os* », précise le Pr Charles Gombé Mbalawa.

Le cancer coûte entre 120.000 FCFA et 180.000 FCFA toutes les trois semaines

La maladie reste peu connue car la sensibilisation du public est encore faible. Pour tous les types de cancer, le traitement reste coûteux dans les hôpitaux. La couverture sociale devant aider les malades cancéreux est inexistante au plan national. Le prix à payer pour les soins d'un malade du cancer vont de 120 000 FCFA à 180 000 FCFA toutes les trois semaines. « *C'est l'affaire de l'État de trouver le coût le plus bas possible pour les populations afin*

de rendre possible les traitements puisque ces traitements existent », estime le Pr Charles Gombé Mbalawa. Depuis des années, les associations de lutte contre le cancer multiplient les plaidoyers auprès des autorités. Rappelons que les cinq associations œuvrant contre le cancer à Brazzaville sont : l'Association congolaise contre le cancer, l'Association congolaise Accompagner, la fondation Calissa-Ikama, l'association SOS Femmes Elikia et l'association Action cancer.

Fortuné Ibara

JOURNÉE DE L'ÉCONOMIE CONGOLAISE

Quatre ministres pour convaincre les investisseurs américains

Dans la dynamique de la diversification de l'économie congolaise et sur le chemin sinueux de l'émergence en 2025, le gouvernement organisé le 20 juin dernier à Washington conjointement avec Corporate Concil on Africa, un forum économique sous le thème : « Doing Business in the Republic of Congo ». En première ligne pour vendre l'image de marque du Congo au pays de l'oncle Sam, quatre membres du gouvernement conduits par le Ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration, Gilbert Ondongo. Pendant toute une journée, le Congo a été peint en couleurs par d'éminents artistes qui, chiffres et images à l'appui, ont présenté toutes les opportunités d'investissement dans leur pays.

Devant un panel de plus de 150 femmes et hommes d'affaires américains réunis dans la salle de conférences de Saint-Régis Hôtel, Gilbert Ondongo, ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration, Rigobert Maboundou, en charge de l'agriculture et de l'élevage, Thierry Mougala, des postes et télécommunication et Jean Jacques Bouya, en charge de l'aménagement du territoire et des grands travaux, chacun dans son domaine de compétence, ont su placer le Congo en vitrine aussi bien du point de vue de ses principales caractéris-

tiques, de ses potentialités que de ses politiques de croissance et de ses opportunités d'affaires. Dans cette conquête des investisseurs américains, le Ministre d'Etat Gilbert Ondongo qui ouvert le bal des exposés y est allé d'entrée de jeu par quelques interrogations majeures : « *que voulons-nous, Congolais résidant au Congo-Brazzaville ? Que faisons-nous et que devons-nous faire pour vivre mieux tout temps ? Pourquoi sommes-nous ici devant vous ?* » Et de répondre lui-même : « *Nous sommes venus vous demander de bien vouloir nous suivre au Congo pour y investir dans toutes les branches de l'économie : agriculture, élevage, pêche, industrie agroalimentaire, industrie des biens de consommation, industrie des biens d'équipement, industrie lourde, tourisme, hôtellerie, commerce des nouvelles technologies de l'information et de la communication...* »

Le relais a été bien pris par Rigobert Maboundou, Thierry Mougala, Jean Jacques Bouya qui ont su, tour à tour ont levé le voile qui recouvrait le Congo et suscité l'adhésion, sinon l'admiration des investisseurs américains présents dans la salle dont certains ont fait un véritable plaidoyer pour le Congo au cours des débats qui s'en sont suivis. Allusion faite ici à d'illustres figures comme : l'ambassadeur Hermann Cohen, Président de Woods International, Stephen Hayes, Président de Cor-



porate Concil on Africa, Florie Liser, Assistent à la Maison Blanche et Représentant Adjoint pour l'Afrique au bureau USTR, Patricia Sheik, administrateur de Office of Capacity Building and Development, et bien d'autres encore qui reconnaissent les efforts fournis par le Congo ces dernières décennies.

Les quatre membres gouvernement ont ainsi réussi à installer dans la mémoire des investisseurs potentiels l'idée d'un pays qui dispose d'énormes atouts naturels, d'une population en majorité jeune et dynamique, des institutions stables, d'une charte nationales d'investissement qui octroie de nombreux avantages à tout investisseur, d'une monnaie stable et sûre pour les échanges commerciaux, qui est mem-

bre de de l'organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique et à la tête duquel se trouve un Chef de l'Etat porteur d'une grande ambition, celle de l'élever au rang de pays émergent à l'horizon 2025 ; suscitant ainsi chez les hommes d'affaires américains l'intérêt d'investir dans ce pays qui se veut la plaque tournante de l'Afrique Centrale de par sa position géographique, la vitalité de son économie, ainsi que par l'ampleur de ses infrastructures de communication physique et énergétiques disponibles ou en construction, lesquels atouts confirment son statut de pays de transit. En effet, investir au Congo, ce n'est pas seulement un marché de 4 millions de Congolais. C'est aussi pour les 42 millions d'habitants des six pays de la CEMAC dont le PIB en 2012 dépassait les 95 milliards de dollars US.

En outre, les quatre ministres ont insisté sur l'option prise par le gouvernement de diversifier l'économie nationale par la promotion de nouveaux secteurs d'activités, notamment l'industrialisation et la modernisation du pays, d'une part, en transformant localement l'essentiel des ressources exploitées, en créant des emplois rémunérateurs pour les jeunes, de l'autre, en changeant fondamentalement le visage de l'éducation, de la santé, l'administration publique, et le cadre de vie des populations congolaises, particulièrement la

justice, la bonne gouvernance etc.

En marge des travaux du forum, Gilbert Ondongo, en sa qualité de Ministre en charge de l'économie et des Finances, s'est rendu au siège du Fonds Monétaire International où il s'est entretenu avec la Directrice du département Afrique du Fmi, Madame Antoinette Sayeh.

Les deux personnalités ont échangé sur les tendances actuelles de l'économie congolaise qui, selon le Ministre Gilbert Ondongo est bien orientée pour faire face aux nombreux défis parmi lesquels : le chômage et son corolaire, la pauvreté par la création d'emplois, l'amélioration du taux de croissance en encourageant l'investissement privé et la réduction des importations dans différents domaines en engageant le pays sur la voie de la production des denrées alimentaires et autres biens de consommation.

Pour sa part, Madame Sayeh a salué les avancées enregistrées par le Congo, notamment dans les domaines des industries extractives et de la protection sociale, tout en indiquant la disponibilité de son institution à apporter une assistance technique à notre pays en pleine croissance.

Etienne Pérez Epagna
Conseiller en Communication
du Ministre de l'économie
et des finances

Avis d'Appel d'offres National

(AAON n° : AON F04/2013/ PS/UCP)

PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DANS LES DEPARTEMENTS DE LA BOUENZA, DU NIARI, DE LA LEKOUYOU ET DU KOUILOU

Financement : Prêt N° 688 – CG FIDA /Gouvernement

Fourniture, livraison et installation à Brazzaville et à Dolisie de deux (2) lots de groupes électrogènes de 160 KVA et 6.5 KVA destinés au Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MAE) et aux Caisses Mutuelles d'Épargne et de Crédit (CMEC)

1. Le Gouvernement du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) un prêt d'un montant de 8,2 millions de Dollars (Prêt 688- CG) en appui au Projet de Développement Rural dans les Départements du Niari, de la Bouenza, de la Lékouyou et du Kouilou (PRODER SUD). Outre le financement du FIDA, le Projet bénéficie également d'un cofinancement de 4,8 millions de dollars du Gouvernement du Congo. Le projet a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer les paiements au titre du marché relatif à la Fourniture, livraison et installation à Brazzaville et à Dolisie de deux (02) lots de groupes électrogènes, destinés au MAE et aux CMEC.

2. PRODER SUD sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir, livrer et installer :

- Lot 1 : Fourniture, livraison et installation d'un groupe électrogène de 160 KVA à Brazzaville ;
- Lot 2 : fourniture et livraison de deux (02) groupes électrogènes de 6.5 KVA à Dolisie.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National (AON) ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir

des informations auprès de l'Unité Nationale de Gestion du Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse numéro mentionnée ci-dessous de 8H30 à 16H00.

5. Les exigences en matière de qualifications sont : (i) disposer de fonds propres ou avoir la possibilité de bénéficier d'un crédit suffisant ; (ii) avoir exécuté au moins deux marchés similaires au cours des cinq dernières années ; (iii) rendre disponibles les pièces de rechange et consommables correspondant aux types de groupe électrogène, objet du présent appel d'offres ; (iv) avoir un service après-vente ou un représentant dans le pays. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

6. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en français à l'adresse mentionnée ci-dessous contre un paiement non remboursable de trente mille (30 000 FCFA) ou équivalent dans une monnaie librement convertible. Le mode de paiement sera au comptant contre la délivrance d'un reçu de caisse. Pour d'éventuels soumissionnaires étrangers, le document d'Appel d'offres pourra être adressé suivant les indications du soumissionnaire, étant entendu que les frais d'expéditions qui ne sont pas inclus dans le montant d'acquisition du dossier d'appel d'offre sont intégralement à la charge du soumissionnaire.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 29 juillet 2013 à 14 heures. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents en personne à l'adresse mentionnée ci-dessous 29 juillet 2013 à 14 heures 30 minutes. Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre d'un montant de : lot 1 : 450 000 FCFA et Lot 2 : 30 000 FCA ou « équivalent dans une monnaie librement convertible » Fourniture.

9. Le pli devra porter la mention « AON F04/2013/ PS/UCP – la Fourniture, livraison et installation à Brazzaville et à Dolisie de deux (02) lots de groupes électrogènes, destinés au MAE et aux CMEC ». « A n'ouvrir qu'en séance publique de dépouillement ».

10. L'adresse à laquelle est fait référence ci-dessus est :

Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF)

2057 rue Loufou bis, Batignolle Mougali.

Pays : CONGO

Local : voir réception

Téléphone : (00242) (242) 06 658 59 19 / 06 644 75 07

Adresse électronique : blprodercongo@yahoo.fr ou secretaariat@padeff.org

Le Coordonnateur National,

Aurélien Evariste BABINGUI.

SANTÉ

Les pouvoirs publics et SDA formalisent leur partenariat

Les modalités de mise en œuvre du partenariat entre Synergie et développement de l'Afrique (SDA) et le ministère des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité ont été examinées du 24 au 25 juin à Brazzaville.

Cette réunion a examiné, entre autres dossiers, le rapport médical de la mission humanitaire effectuée du 11 au 23 février 2013 pour la prise en charge des pathologies malformatives congénitales des enfants dans le cadre du partenariat entre le ministère et la fondation « Sur un pied d'égalité », basée aux Pays-Bas.

« Cette initiative, qui consiste à opérer les enfants, date de septembre 2012. Nous étions informés des réussites et des manquements de ces opérations chirurgicales et, naturellement, de la façon d'améliorer ce dispositif par un travail préliminaire. L'équipe congolaise et hollandaise, qui opère dans des conditions difficiles, est à féliciter », commente le docteur Arsène Bikoué, délégué du pôle Santé de SDA.

Sur le terrain, les deux équipes ont été confrontées à des difficultés diverses, dont, entre autres, l'abaissement de l'âge des enfants à opérer en raison du peu de matériel à disposition, le faible niveau de sensibilisation des communautés et le besoin de former, à terme, des psychiatres pour la prise en charge psychologique des enfants souffrant de malformations. Les participants ont souhaité l'intégration de la dimension psychologique tout au long du processus. S'agissant de la prise en charge des enfants porteurs de malformation congénitales ou acquises touchant l'appareil locomoteur, SDA va apporter sa contribution en ressources humaines au cours des prochaines campagnes. Cette problématique souhaitée doit être reconnue par le gouvernement comme un problème de santé publique et nécessaire d'être inscrit aux opérations comme des infirmités motrices cérébrales dans les campagnes. La réunion a envisagé la création des centres de chirurgie orthopédique et traumatologique ainsi que de médico-psychologiques. « Outre le ministère des Affaires sociales, il faut donc associer le ministère de la Santé qui doit prendre part à ce projet pour améliorer les conditions des opérations et la prise en charge des enfants opérés », explique Arsène Bikoué.

Rappelons qu'après avoir élaboré une stratégie, mis en place un cadre juridique et administratif avec les institutions par la signature des conventions, il s'agit maintenant, pour la composante Santé de SDA, de travailler conformément aux engagements pris devant le président à Paris.

Le ministère des Affaires sociales est la première institution avec laquelle SDA a signé une convention de partenariat.

Fortuné Ibara

IN MEMORIAM

30 juin 2010 – 30 juin 2013

Voici trois ans déjà, qu'il a plu à l'éternel, de rappeler à lui, notre chère épouse, mère et grand-mère : Philomène Kouyengola (Mama Ngoudi). En ce triste anniversaire, le veuf Raoul Massengo, les Enfants Helene, et Victorine Mienagata, Jean Claude Babin-damana, Alphonse vouandzi, Sylvie Mpolo, et les petits-fils, prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour elle. À cet effet, une messe d'action de grâce sera dite le dimanche 30 juin 2013 à 10h30, en la paroisse Saint Kisito de Makélékélé.



DJAMBALA

Le centenaire aura bel et bien lieu les 10, 11 et 12 août 2013

Certains cadres du district de Djambala souhaitant que le centenaire de la localité soit célébré en novembre 2013, Louis Nazaire Kiba Gampini, qui dirige le comité de coordination technique du centenaire de Djambala, a lu à Brazzaville une déclaration assurant que le centenaire aura lieu pendant la période festive.

Le bureau du comité de coordination technique et de mobilisation du centenaire de Djambala, de retour de mission dans cette localité, a rencontré le ministre et député Josué Rodrigue Ngouonimba, le 6 juin 2013, pour chercher à comprendre le sens de sa réunion avec des cadres de Djambala.

Le ministre a expliqué au comité que les cadres de Djambala dans leur majorité préféreraient que la célébration du centenaire ait lieu avant la fin de l'année 2013. Le comité a fait savoir au ministre que les cadres qu'il avait rencontrés n'avaient pas la maîtrise du dossier.

Le comité a aussi rappelé au ministre l'accord du président de la République, le 5 mai dernier à Djambala, qui avait demandé à la population des Plateaux en général et de Djambala en particulier de se réjouir de cet événement et de s'organiser en conséquence pour apporter une contribution financière pour sa réussite. En tant que premier citoyen de la Nation, il apportera sa part à la réussite de



Les membres du comité de coordination technique du centenaire

la fête. C'est un événement privé. Le comité a rappelé aussi au ministre les messages du préfet du département des Plateaux et des notables de Djambala qui tiennent à ce que le centenaire soit célébré les 10, 11 et 12 août 2013. Tout report de cet événement entraînerait des conséquences regrettables parce que l'accord du président de la République constitue un ordre à respecter à jamais, a déclaré le préfet.

Louis Nazaire Kiba Gampini a porté à la connaissance de tout le département qu'après avoir été reçu par le ministre et député José Rodrigue Ngouonimba, ce dernier avait remis une enveloppe pour les préparatifs de la fête. Il a dit en substance qu'en tant que député, il ne favoriserait pas la division de Djambala et qu'il n'y aurait pas deux centennaires. La fête aura bel et bien lieu aux dates prévues par le comité de coordination technique et de mobilisation

du centenaire, qui pilote l'événement depuis trois ans.

Cette célébration constitue à n'en point douter l'événement phare des festivités marquant le 53^e anniversaire de l'indépendance du Congo et de la municipalisation accélérée des Plateaux.

« La fête sera très belle pour toute la population des Plateaux. Apportons notre contribution financière individuelle, comme l'a ordonné le chef de l'État ! Que les cadres et intellectuels de Djambala apportent leur documentation complémentaire aux trois tomes produits en trois ans par le comité de coordination technique et de mobilisation du centenaire », a ajouté Louis Nazaire Kiba Gampini.

Enfin, le comité a déclaré que tout report de cet événement entraînerait les responsables au boycottage des festivités de Djambala. Le comité actuel ne fêtera pas un deuxième centenaire.

Bruno Okokana

TALANGAI

L'avenue des Prolétaires en proie à des vols répétés

Le manque d'éclairage public le long de cette avenue nouvellement bitumée et sa proximité avec le cimetière de la Tsiémé abandonné aux folles herbes favorisent l'action des délinquants et des voleurs. C'est ainsi que des actes de banditisme sont signalés depuis plus d'une semaine.

En effet, pas une nuit ne passe sans que des actes de vol ne soient enregistrés dans cette partie du sixième arrondissement de Brazzaville. Cette situation fait craindre aux riverains la tombée de la nuit. Leur impuissance à agir et l'indifférence des pouvoirs publics suscitent chez eux interrogations et inquiétude. Sont visés par ces visiteurs de nuit : les téléphones portables. Pour ce faire, ces voleurs non identifiés n'hésitent pas sur les méthodes utilisées qui consistent à défoncer systématiquement les boutiques ou les maisons

des particuliers. Des opérations effectuées à des heures tardives alors que le commissariat central se trouve au croisement de l'avenue de la Tsiémé, à moins d'un kilomètre.

Outre les vols qu'il favorise à cause de son état d'abandon, le cimetière de la Tsiémé est de plus en plus victime de l'appétit des propriétaires fonciers. Chaque jour, des espaces entiers sont libérés pour laisser la place à des parcelles de terrain d'où émergent de nouvelles constructions au grand damne de nos regrettés morts. Le fameux « repose en paix » inscrits sur certains croix placées au-dessus des tombes, pour celles qui existent encore, n'est qu'un vœu pieux.

Devant cet état de choses, les regards de ces populations restent tournés vers les autorités publiques.

La rédaction

FORCES ARMÉES CONGOLAISES

Trente officiers supérieurs formés par des instructeurs de maintien de la paix de Bamako

Ces officiers supérieurs des Forces armées congolaises (FAC), tous détenteurs d'un diplôme d'état-major, ont pris part au premier stage de « formation d'officiers d'état-major du PC de Brigade de maintien de la paix » organisé par le commandement des FAC du 10 au 27 juin à Brazzaville.

Il s'agit d'améliorer leurs compétences afin de les préparer à assumer les fonctions d'officiers d'état-major lors d'éventuelles missions de paix en cours ou attendues sur le continent au sein de la Force africaine d'attente (FAA) de la CÉÉAC. Ce stage, le premier du genre, est organisé dans le cadre de la coopération fructueuse entre l'École de maintien de la paix Alioune-Blondin-Bay de Bamako (Mali) et les FAC, pour permettre aux bénéficiaires d'exercer de futures tâches dans un PC de brigade en maintien de la paix.

Au cours de cette session, les par-



La remise des diplômes

participants ont peaufiné leurs connaissances sur différents sujets portant sur les opérations de soutien à la paix (OSP) en général notamment de l'ONU, de l'Union

africaine, sur l'architecture africaine de paix et de sécurité, la FAA, les caractéristiques des opérations de soutien à la paix, l'évolution des OSP, leur cadre légal, le

droit humanitaire et les droits de l'homme et les OSP, la coordination des actions civilo-militaire en OSP, les techniques de négociation, médiation, etc.

Concernant les modules de formation relatifs au PC de la brigade de maintien, il a été question de l'organisation et du fonctionnement de la brigade de maintien de la paix, de l'emploi du génie en OSP, de l'emploi de l'artillerie en OSP, de la maîtrise de la violence, des mesures de protection, de la gestion du stress, de la planification opérationnelle et des ordres opérationnels.

Les stagiaires se sont livrés à un exercice pratique en salle d'opération (CO) du poste de commandement de brigade de maintien de la paix. Cet exercice « IBAR », dont le scénario fait appel à des cas vécus dans le cadre de la résolution du conflit du Kosovo en 1999-2000 par les Nations unies et l'Otan, a permis d'exercer et d'entraîner les stagiaires au travail d'officier d'état-major dans un CO de brigade multinationale de maintien de la paix et de la sécurité internationale.

Guillaume Ondzé

Journée de la finance

Fédération des diplômés de l'Institut Technique de banques (ITB Paris)
Yaoundé, 22 juin 2013 - Hilton hôtel, Cameroun

L'an 2013, le 22 juin les Fondateurs des Associations des Diplômés de l'Institut Technique de Banque de Paris (ITB Paris) de l'Afrique Centrale se sont réunis en Assemblée Générale Constitutive à l'Agence centrale BICEC de Yaoundé, sur convocation des représentants des associations des Diplômés ITB du Cameroun du Congo et du Tchad.

L'Assemblée Générale Constitutive a désigné, en qualité de premiers membres du Bureau, les diplômés ITB ci-dessous :

- Président : Mr Charles Rollin OMBANG EKATH, de nationalité Camerounaise, domicilié au Cameroun ;
- Vice-président : Mr André AKIERA-OLLESSONGO, de nationalité Congolaise, domicilié au Congo ;
- Secrétaire général : Mr Samuel NGOUEM, de nationalité Camerounaise, domicilié au Cameroun ;
- Secrétaire générale adjoint : Mr Samuel TSAKALA, de nationalité Congolaise, domicilié au Congo ;
- Conseiller : Mr NDOMNABAYE BERINGAR, de nationalité Tchadienne domicilié au Cameroun ;

Les membres du Bureau ainsi désignés acceptent leurs fonctions.

L'Assemblée Générale Constitutive fixe la durée du mandat du premier Bureau à deux ans.

L'Assemblée Générale Constitutive décline les missions prioritaires suivantes pour le Bureau :

- Organiser des colloques et/ou des voyages d'études pour les Diplômés ITB de l'Afrique centrale ;
- Gérer les coopérations avec les autres Associations des Diplômés ITB
- Encadrer l'animation des Associations des Diplômés ITB de l'Afrique Centrale.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

L'Assemblée confère tous pouvoirs au porteur ou d'extraits du procès-verbal constatant ses délibérations à l'effet d'accomplir toute formalité légale ou autre s'il ya lieu.

Toutes les délibérations ont été adoptées à l'unanimité.

L'Institut Technique de Banque (ITB Paris, France)

L'ITB, établissement supérieur d'enseignement bancaire est présent dans 25 pays, compte plus de 25 000 diplômés. Créé en 1950, c'est incontestablement l'une des grandes réussites de la profession en matière d'outil de progression de carrière. L'ITB a toujours su apporter une réponse efficace et pragmatique aux besoins de la profession, vivre au rythme de ses évolutions, faire preuve d'une grande sélectivité à l'entrée et développer son rayonnement international. L'avenir de l'ITB repose donc sur la capitalisation de ce qui fait sa réussite et lui a permis de traverser des décennies, tout en continuant d'exercer une très forte attractivité. Le renouvellement des générations entraîne aujourd'hui une demande soutenue pour les postes à responsabilité.

Le Centre de Formation de la Profession Bancaire (CFPB) réaffirme, à cette occasion, la vocation d'école d'encadrement de l'ITB et continuera d'apporter, chaque année, à la profession les compétences nouvelles dont elle a besoin, avec les beaux parcours professionnels que nous leur connaissons.

Centre de formation de la profession bancaire (CFPB)

La vocation première du centre de formation de la profession bancaire (CFPB) est d'accompagner les entreprises bancaires dans la formation de leurs personnels, quel que

soit leur métier, tout au long de leur vie professionnelle et à chaque stade de leur carrière :

- Acquisition des fondamentaux
- Perfectionnement
- Développement de l'expertise, etc.

Pour cela, le CFPB bâtit des formations-métiers diplômantes et qualifiantes, toutes conçues dans un souci d'opérationnalité. Il déploie son offre de formation dans 25 pays, en partenariat avec des instituts locaux de formation, en liaison avec les associations professionnelles locales et les Autorités en place, les banques centrales notamment. Le CFPB compte quelques 2500 intervenants dont 80% sont des professionnels des banques en exercice.

La Fédération des Diplômés de l'ITB de l'Afrique Centrale, après la mise en place a été conviée, à prendre part, sous le patronage de l'Association Professionnelle des Etablissements des Crédits du Cameroun (APECCAM) au programme ci-dessous :

22 JUIN 2013 :

- Assemblée Générale de l'association Camerounaise des Diplômés ITB (ACD-ITB)
- Soirée de Gala avec remise des diplômes aux lauréats 2010-2011-2012
- Exposé débat sur le thème :

Quelles stratégies pour le financement d'une économie émergente : le cas du Cameroun.

- a)Financement alternatif par les valeurs assimilables du trésor et l'émission des emprunts.
- b) La finance inclusive
- c) Transparence financière : Ethique et déontologie dans le secteur financier.

COOPÉRATION

Deux femmes de poids se rencontrent à Rome

La présidente de la Commission de l'Union africaine et la ministre italienne des Affaires étrangères se sont entretenues sur l'Afrique mercredi.

Quand deux femmes de tête et d'influence se rencontrent au siège du ministère italien des Affaires étrangères à Rome, de quoi (de qui) peuvent-elles bien parler ? De la femme et de son rôle accru dans le développement de l'Afrique bien sûr ! C'est ce qui est arrivé mercredi à la Farnesina où la maîtresse des lieux, Emma Bonino, recevait très solennellement la présidente de la Commission de l'Union africaine, Nkosazana Dlamini-Zuma. Vu le profil de ces deux personnalités, toutes deux des passionnaires de la cause féminine, on ne peut pas dire qu'il y en ait une qui ait voulu apprendre de l'autre. Toutes deux sont connues pour être des militantes résolues sur les questions de justice en faveur de la femme. Aussi n'ont-elles pas dû passer le temps en préliminaires et formalismes protocolaires. La nouvelle ministre des Affaires étrangères italienne, parfaite polyglotte – à l'aise aussi bien en français, anglais qu'en arabe –, est une personnalité bien connue du frontiérisme. En tant



Nkosazana Dlamini-Zuma

que membre du Parti radical italien, Emma Bonino a été ici de tous les combats : contre la prostitution et la traite des femmes ou contre l'infibulation. On l'a vue en Afghanistan, quand quelques semaines auparavant, on la disait en Somalie ou au Soudan ; elle a été emprisonnée par des extrémistes sur des théâtres d'opérations où se jouaient les destins de populations déplacées... La semaine prochaine, elle conduira d'ailleurs une importante délégation

d'industriels italiens en Angola. Au-delà de leurs parcours atypiques, ces deux femmes ont des points de ressemblances politiques qui devraient en faire des alliées. Nkosazana Dlamini-Zuma, ex-épouse du président sud-africain et ancienne ministre des Affaires étrangères de son pays, est aussi une de ces femmes de tête qui n'affiche pas, surtout au milieu des hommes, de complexe.

Le communiqué officiel sanctionnant leur rencontre souligne



Emma Bonino

leur identité de vues sur le besoin de plus de formation pour la jeune fille africaine. Elles ont par ailleurs conclu que, les économies africaines étant complémentaires en plusieurs endroits, une mécanisation accrue serait d'un apport positif pour les femmes, actrices de premier plan du développement sur le continent.

D'autres thèmes d'importance ont été abordés : la nécessité d'une stabilisation politique dans des pays comme la Somalie, la Libye et le

Mali, ou encore une coopération plus resserrée entre l'Union européenne et l'Union africaine. Emma Bonino fut aussi commissaire européenne. Les dossiers traités avec l'Afrique, elle les connaît donc bien, quand elle ne les a pas déjà traités au niveau gouvernemental italien ou des institutions européennes. Celui de la sécurité alimentaire, également au centre du colloque mercredi, fait très certainement partie de ces dossiers-là.

Lucien Mpama

ÉDUCATION

L'école américaine de Brazzaville s'engage à offrir une meilleure formation à ses élèves

Le 23 juin, l'American Day Care, la première école américaine de Brazzaville, a clôturé l'année scolaire 2012-2013. À cette occasion, sa promotrice, Claudia Haïdara Yoka, a annoncé la signature de partenariats avec des écoles des États-Unis en vue d'améliorer la formation de ses enseignants

Après la Fondation Highscope, The Childcare Education Institute pour former les maîtresses de maternelle, les professeurs du programme Forest Trail Academy et l'équipe administrative ont commencé une formation avec l'école supérieure d'éducation de l'université de Harvard. « Notre école est la première en Afrique subsaharienne et la seconde en Afrique après l'école américaine du Maroc à bénéficier de cette formation enrichissante », s'est félicitée Claudia Haïdara Yoka.

L'American Day Care de Brazzaville fera également bénéficier de son expérience à d'autres écoles privées de Brazzaville par un échange d'expérience au niveau des enseignants. « Nous observerons également les autres écoles de Brazzaville. J'ai été émerveillée par le spectacle de danse de l'école Clé Phénix. Je prendrais volontiers un de vos professeurs d'anglais pour la session de septembre de Harvard, si vous acceptez de prendre un de mes professeurs pour votre programme artistique », a plaisanté Claudia Haïdara Yoka.

La cérémonie de fin d'année s'est terminée par la remise des diplômes de fin d'année aux élèves et par un spectacle de danse, poèmes, saynètes et chants.

Désirée Hermione Ngoma

HUMANITAIRE

Dans les médias italiens, l'Afrique n'existe tout simplement pas...

Une étude montre que dans l'actualité italienne, l'Afrique est réduite à la portion congrue.

C'est le rapport de l'organisation Médecins sans frontières (MSF) qui l'affirme : l'Afrique est le continent des crises humanitaires oubliées. Les médias italiens leur ont consacré à peine 4 % de leur espace l'an dernier. L'organisation, qui parle d'une « situation inacceptable », indique dans le même temps que l'indifférence des médias est aux antipodes d'une opinion « désireuse d'en savoir plus ». Aussi bien la Fédération italienne de la presse que l'Observatoire de Pavie sur les droits de l'homme sont d'accord pour affirmer que depuis que le relevé de telles données existe, soit depuis 2006, c'est la première fois que les médias de la péninsule se montrent aussi peu portés à parler de l'Afrique.

C'est triste, souligne Médecins sans frontières : « dans les médias italiens, les crises humanitaires oubliées sont devenues tout simplement invisibles ! ». L'organisation relève qu'en une année, les journaux télévisés italiens du soir (ceux de grande écoute) n'ont consacré que sept titres au sida en Afrique, trois à la République démocratique du Congo, quatre au Niger et deux à la Mauritanie. La souffrance de l'Afrique, naguère si prompt à s'étaler exagérément sur les écrans de télévision, ne ferait donc plus recette si l'on en croit cette étude. MSF relève que si les deux Soudan ont totalisé dix-sept titres dans les médias, cela est surtout dû à la visite chez eux de personnalités occidentales célèbres, pas à leurs crises ! Pourtant, souligne l'organisation humanitaire, une autre étude

croisée révèle que pour 63 % des Italiens interrogés, il est essentiel d'en savoir toujours plus et de connaître l'aboutissement des gestes de générosité qu'ils posent ; 60 % des sondés veulent être mieux informés sur ce que font les ONG et sur la manière la plus efficace de leur venir en aide.

« Chaque année, nous dressons la liste des crises humanitaires oubliées, mais nous constatons que la voix des victimes peine maintenant à parvenir aux Italiens parce que les médias n'y font pas écho », déplore Loris De Filippi, la présidente de MSF-Italie. À titre de curiosité, son organisation signale que la prophétie des Mayas sur la fin supposée du monde l'an dernier a dépassé de loin toutes les nouvelles réunies à propos de l'Afrique dans les médias italiens !

L.Mp.



TerraTech
Le monde de l'informatique

Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S
Rond Point City – Rez-Chaussée. Congo-Brazzaville
Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434
Email: info@terratech-cg.com



296.000 TTC

Acer Aspire E1-531
Intel® B960 Processeur 2.2GHz
Ecran HD-Led 15.6
2GB DDR3 Memoire
500GB Disque Dur
6-Cell Li-ion Battery







Weekend NON STOP !!!



Avec **Masolo Ya Bandeko**



WARID
Passer à l'action

| Minutes incluses | Code d'activation | Coût |
|------------------|-------------------|----------|
| 50 minutes | *170*6#OK | 300 FCFA |
| 100 minutes | *170*7#OK | 500 FCFA |

Parle plus longtemps avec Masolo Ya Bandeko.

www.waridtel.cg | 04 400 01 23 ou 123

BUROTOP IRIS

Intégrateur de Solution

Communications Unifiées



DATACENTER



Câblage Informatique



Sécurité



Système Informatique



BRAZZAVILLE : 4, Avenue Foch - Centre ville
BP : 14264 - Tél : 05 577 78 88 - 06 669 60 60

POINTE NOIRE : Rond point Kassai,
Avenue Moe Katt Matou
Tél : +242 04 453 53 53 - 06 958 87 88
République du Congo

KINSHASA : 24, Avenue Colonel Ebeya
Commune de Gombé
Tél : +243 992 884 888
République Démocratique du Congo



BUROTOP IRIS
www.burotop.com - www.iris-technologie.com



Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE
1973 - 2013



Soyez rassurés, vous êtes bien assurés

Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 81 40 67 - A Pointe-Noire : 222 94 12 88 - Et chez tous nos agents généraux

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67

www.arc-congo.cg

Entreprise régie par le code CIMA

BURUNDI

Le pays vise le commandement de l'Amisom

Bujumbura veut décrocher le poste de commandant de la Mission de paix pour la Somalie (Amisom) en remplacement de Kampala, dont le mandat expire très prochainement, a-t-on appris du ministre burundais des Relations extérieures et de la coopération, Laurent Kavakure.

Laurent Kavakure a indiqué que la personnalité burundaise qui occupera ce poste est un haut cadre du ministère de la Défense nationale et des anciens combattants. La procédure de soumission des trois candidatures est en cours.

« Dans les jours à venir, vous allez connaître le nom de la personnalité burundaise qui va commander l'Amisom », a-t-il affirmé. Ainsi, l'Ouganda devrait céder le poste du commandement de l'Amisom au Burundi en septembre.

N.Nd.

Un allié de l'UE pour la paix régionale dans les Grands lacs

Le coordinateur principal de l'Union européenne (UE) pour la région des Grands Lacs, Koen Vervaeke, qui a eu un entretien le 25 juin à Bujumbura, avec le président Pierre Nkurunziza, a indiqué que l'UE allait remettre le Burundi sur les rails pour la stabilité de la région. Cette instabilité est surtout visible dans l'Est de la République démocratique du Congo. « Il y a instabilité à l'Est de la République démocratique du Congo. On va travailler beaucoup plus dans le mois et dans les années à venir pour remettre cette région sur les rails de la stabilité », a déclaré l'émissaire européen. Et ce dernier d'affirmer que l'UE va impliquer davantage le Burundi dans la région des Grands Lacs, et dans la coopération régionale via la Communauté est-africaine (EAC).

N.Nd.

CÔTE D'IVOIRE

Alassane Ouattara sera candidat en 2015

En marge du sommet sur la piraterie maritime dans le golfe de Guinée, qui se tenait à Yaoundé au Cameroun, le président ivoirien Alassane Ouattara a confirmé, le

quatre ans, et compte-tenu de la détérioration du pays, il ne sera pas en mesure d'atteindre les objectifs et les résultats qu'il s'était fixés. Pour cette raison, il compte « solliciter un deuxième mandat pour 2015 ». Il justifie ce choix, entre autres, du fait « du retour de la confiance, de la stabilité » et pour que « les investisseurs aient une période devant un investissement ».

« J'ai trouvé un pays complètement en ruine, effondré, qui avait et a besoin d'être reconstruit. J'ai indiqué ne pas être sûr de pouvoir finir ce travail dans le temps qui me reste et que je briguerai un second mandat. Je considère que c'est très vraisemblable que je sois candidat », aurait-il ajouté dans un entretien avec l'Agence française de presse (AFP).

N.Nd.



25 juin, sa volonté de « solliciter un deuxième mandat pour 2015 ». Alassane Ouattara pense qu'en

MALI

Le Conseil de sécurité autorise le déploiement de la Minusma à partir du 1^{er} juillet

Le Conseil de sécurité a autorisé, le 25 juin, le déploiement de la Mission intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma). Le premier contingent des Casques bleus arrive le 1^{er} juillet.

La Minusma prendra le relais de la force panafricaine (Misma) et de la France, qui conserve environ 3 000 hommes sur place, avec l'objectif de descendre à un millier fin 2013. Son rôle est clairement défini : « Intervenir uniquement si les moyens des Casques bleus sont jugés insuffisants pour repousser une attaque. » Les diplomates se disent agréablement surpris de l'apaisement apporté par l'accord signé entre Bamako et les rebelles touareg, tout en restant conscients de la fragilité de la situation en terme de sécurité et des problèmes logistiques pour couvrir un pays deux fois plus grand que la France.

« L'intégralité territoriale du Mali a été rétablie ; les conditions de sécurité sont satisfaisantes ; aucune attaque d'envergure n'est à signaler contre les forces maliennes ou celles de la Misma ; le processus politique connaît une évolution positive », a déclaré l'ambassadeur de France, Gérard Araud. Quelque 12 600 soldats de l'ONU seront bientôt déployés

dans le Nord du Mali. Les gros contingents seront la force africaine et les soldats du Bangladesh.

Au même moment, la Commission européenne (CE) annonçait un versement de 90 millions d'euros au Mali, dans le cadre de l'aide destinée à la

restauration de la démocratie et l'État de droit sur l'ensemble du territoire et au renforcement des activités de l'État malien dans les secteurs qui bénéficient directement à la population malienne, comme la santé, l'éducation, la sécurité ali-



La Misma - ici un soldat nigérian - devrait laisser la place à la Minusma à partir du 1^{er} juillet 2013. REUTERS/Joë Penney

consolidation de l'État, compte tenu des progrès réalisés dans la transition démocratique. Ce premier décaissement fait partie des 523 millions d'euros d'aide annoncée par Bruxelles lors de la Conférence des donateurs, le 15 mai dernier. « Ce déboursement contri-

mentaire et la création d'emplois », a indiqué le commissaire européen au Développement, Andris Piebalgs. Rappelons que cette aide intervient alors que le Mali doit aller aux urnes le 28 juillet prochain.

Noël Ndong

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

La Libye considérée comme un centre de transit de groupes terroristes

La situation en Libye a suscité nombre d'interventions à la réunion d'échanges entre experts africains et occidentaux organisée dans le cadre du Forum mondial de lutte contre le terrorisme. Le forum a mené ses travaux les 24-25 juin à Oran (Algérie), sous la coprésidence de l'Algérie et du Canada, en présence de vingt-huit pays membres du forum, des Nations unies et de l'Union européenne (UE).

Il a d'abord été question de la réactualisation du plan d'action retenu en 2011, des évolutions connues dans le Sahel, du niveau alarmant d'insécurité qui touche la Libye, ainsi que de l'ouverture d'un nouveau front terroriste en Tunisie. Les experts ont évalué l'application des recommandations de la première session tenue les 16 et 17 novembre 2011 à Alger. La sécurité frontalière, l'engagement communautaire, le développement et l'implication de la société civile dans l'extrémisme et la radicalisation ont également été évoqués.

Le conseiller auprès du président algérien, Kamel Rezzag-Bara, a souligné la dimension transnationale du terrorisme et ses connexions avec le crime organisé, ses manifestations spectaculaires (extorsion de fonds par le biais du versement des rançons) et le narcotrafic.

La directrice générale du Bureau principal de la non-prolifération et réduction de menace de sécurité au ministère des Affaires étrangères du Canada, Sabine Nolke, a mis en exergue, « à la lumière des événements au Mali et ailleurs, [une révision] de [la] conception commune de la menace qui continue d'évoluer ». « Nous devons aussi évaluer l'ensemble des priorités communes que nous avons élaborées il y a un an et demi. En utilisant pour point de repère la stratégie globale pour le Sahel des Nations unies et en nous guidant sur les stratégies nationales de lutte contre le terrorisme au Sahel, nous devons faire converger nos efforts », a-t-elle indiqué.

Le directeur du Centre de l'Union africaine de lutte contre le terrorisme, Francisco Caetano José Madeira, a déclaré avoir nombre de rapports selon « lesquels la Libye serait devenue un centre important de transit des principaux groupes terroristes d'un pays vers l'autre ». Il a confirmé détenir des informations selon lesquelles certains terroristes actifs au Mali considèrent la Libye comme un refuge et un lieu de réorganisation. « Cela devient extrêmement dangereux », a-t-il souligné.

« La question de la Libye est dans tous les esprits », a confirmé le représentant

de l'Union européenne (UE) pour le Sahel, Michel Reveyard de Menthon. « L'UE a proposé un projet de coopération pour le contrôle des frontières de la Libye, mais selon des sources occidentales, la désorganisation est telle dans ce pays depuis le renversement du régime de Kadhafi fin 2011 que pour l'instant, c'est très difficile », a-t-il expliqué.

Francisco Caetano José Madeira a manifesté son regret, soulignant que « très peu de pays du Sahel ont les moyens pour vraiment protéger leurs frontières » poreuses. Malgré l'accord politique sur la tenue de l'élection présidentielle le 28 juillet et le déploiement de l'armée malienne dans le nord, peu d'indices existent sur le devenir des groupes islamistes dans ce pays.

Michel Reveyard de Menthon confirme qu'« on a du mal à savoir exactement ce qu'il s'y passe. La menace est toujours là, mais elle est difficile à cerner ». Un haut diplomate burkinabé juge « indispensable » la collaboration avec les puissances occidentales. Francisco Caetano José Madeira réclame des drones, tout en reconnaissant que le travail sur le terrain incombe aux forces de sécurité locales, en vue de « minimiser les dégâts collatéraux ».

N.Nd.



**DU 29 JUIN AU 21 JUILLET,
VIVEZ L'AVENTURE
DU TOUR DE FRANCE
SUR TV5MONDE !**

**LA 100^{ème} ÉDITION DU TOUR DE FRANCE DÉBUTE
DEMAIN À 11H00 SUR TV5MONDE AFRIQUE !**

Vivez chaque jour en direct les 21 étapes de la Grande Boucle.

Détails et horaires sur tv5monde.com/tourdefrance

**UN MONDE, DES MONDES,
TV5MONDE**

TRANSPORT MARITIME

Le Congo et la Namibie peaufinent d'importants projets

L'engagement pris par les deux pays de relancer la coopération dans le domaine des transports maritimes a été exprimé dernièrement à Windhoek lors de la mission de travail effectuée par le ministre délégué à la Marine marchande, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou.

Cette mission, à Windhoek et Walvis Bay, en Namibie, avait pour but d'examiner et de déterminer, d'une part, les opportunités en vue d'une coopération maritime et portuaire effective entre les deux pays et, d'autre part, de procéder à la signature des conventions suite à l'accord maritime Congo/Namibie signé le 2 septembre 2011 à Brazzaville.

À Windhoek, la capitale de la Namibie, le ministre s'est entretenu avec le ministre namibien des Transports et des travaux publics, Erkki Nghimtina sur la revigoration de la coopération entre le Congo et la Namibie en créant les conditions de mise en œuvre des accords signés le 26 octobre 2006 et le 2 septembre 2011 à Brazzaville. Les deux interlocuteurs ont aussi abordé les questions de formation maritime et d'un accord de jumelage entre le port de Wal-

vis Bay et le port de Pointe-Noire en vue de faciliter les échanges commerciaux. Sur le plan de la sécurité maritime, le ministre Coussoud Mavoungou a obtenu qu'une délégation de l'Administration maritime congolaise se rende en Namibie pour échanger avec ses collègues namubiens sur certaines



Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, Erkki Nghimtina et Marie Thérèse Avéméka

notions relatives à la sécurité et à la sûreté maritimes visant à sauvegarder la quiétude du trafic entre les golfes d'Aden et de Guinée dans le cadre de la lutte contre la piraterie.

En sa qualité de président du Mé-morandum d'entente sur le contrôle des navires par l'État du

port dans la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (MOU d'Abuja), le ministre congolais a exhorté et sollicité la compréhension du ministre namibien des Transports afin que la Namibie rejoigne le MOU d'Abuja en signant son instrument d'acceptation.

Sur le plan du transport aérien, le mi-

nistre a rappelé les engagements pris par les deux parties relatifs à l'ouverture d'un vol direct entre Brazzaville et Windhoek. Le ministre namibien a promis d'accélérer le processus afin que l'accord puisse rapidement arriver au Parlement.

Jumelage souhaité entre

Pointe-Noire et Walvis Bay

À Walvis Bay, le ministre, en présence de Jean-Jacques Moi Bayonne et de Germain Bembabantsimba, respectivement deuxième secrétaire du bureau exécutif du conseil départemental et municipal de la mairie de Pointe-Noire et inspecteur des services municipaux à la mairie centrale de Pointe-Noire, a également échangé avec King Mandume Muatunga, maire de la ville, sur la conclusion d'un accord de jumelage entre Walvis Bay et la ville de Pointe-Noire.

Il a visité l'Institut de pêche maritime de Namibie, spécialisé dans la formation du personnel maritime, le port de Walvis Bay et la société de production de sel. L'ambition du ministre délégué est d'envoyer des étudiants et/ou des stagiaires dans cet institut où l'on compte déjà deux Congolais parmi les apprenants.

Air Namibia convoite le ciel congolais...

Outre le souhait exprimé par la partie namibienne de voir Air Namibia arriver au Congo au vu des accords de service aérien et du

mémorandum existants, une délégation d'experts namubiens viendra à Brazzaville pour traduire dans les faits ce que les deux parties ont convenu avant la fin de l'année 2013, avant même la tenue de la commission mixte Congo-Namibie prévue en août prochain.

Au terme de sa visite, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou a déclaré : « *Au nom du gouvernement, je peux dire que nous sommes satisfaits de cette visite de travail qui relance l'activité maritime, portuaire, aérienne et municipale dans le cadre de la coopération décentralisée entre le port autonome de Pointe-Noire, le port de Walvis Bay, le port de Pointe-Noire attendant à la mairie de Pointe-Noire, le port de Walvis Bay attendant à la mairie de Walvis Bay.* »

Il convient de noter que le département de la Marine marchande a entrepris de mettre en place un cadre de coopération technique entre la République du Congo et la République de Namibie suite à l'accord maritime Congo/Namibie signé à Brazzaville en 2011.

Guillaume Ondzé

SANTA FE GL 7 places assises

- Moteur essence 4 cylindres en ligne (2,4 litres / 177CV)
- Boîte de vitesse manuelle 6 rapports + marche arrière
- 7 places assises configurables à volonté
- Radio CD/MP3 avec 6 haut-parleurs, etc.

A PARTIR DE
17.250.000
FCFA HTVA*

POINTE NOIRE:

Bd Président Marien NGOUABI
 Tel : +242 06 665 40 30 / Tel2: +242 05 521 31 32
 Email : advmotors@sho-congo.com

BRAZZAVILLE:

Bd Edith Lucie Bongo
 Tel : +242 06 665 40 30 / Tel2: +242 05 095 15 51
 Email : advmotors@sho-congo.com

AFRIQUE/CHINE

Le président chinois salue la coopération sino-africaine

Le président chinois Xi Jinping a salué mercredi la coopération sino-africaine, appelant les deux parties à rester des partenaires sincères.

« La Chine et l'Afrique partagent le même destin, et leur coopération bilatérale jouit d'un grand potentiel de croissance », a déclaré M. Xi Jinping lors de sa rencontre avec le président sierra-léonais Ernest Bai Koroma. Le président chinois a évoqué sa visite en Afrique en mars de cette année, indiquant qu'il avait personnellement ressenti la vitalité et l'espoir du continent africain.

Xi Jinping a déclaré que la Chine était prête à promouvoir la coopération avec la Sierra Leone dans divers domaines et à créer plus d'opportunités afin de stimuler la collaboration bilatérale.

Xi Jinping s'est engagé à ce que la Chine soutienne le développement national de la Sierra Leone dans les domaines de la culture, de l'éducation et de la santé publique. Par ailleurs, il encourage les sociétés chinoises à participer davantage à la construction d'infrastructures, à l'exploitation minière, aux télécommunications et à l'agriculture dans ce pays. Le président chinois a aussi exprimé l'espoir que la Sierra Leone protège les droits et les intérêts légitimes des sociétés chinoises et crée un environnement stable et favorable pour la coopération économique et commerciale bilatérale.

Ernest Bai Koroma a fait l'éloge de la visite de Xi Jinping en Afrique, évoquant le respect et le soutien réciproques des deux parties, ainsi que les fruits de leur coopération dans de nombreux domaines.

La Sierra Leone salue le soutien et l'aide de la partie chinoise, a déclaré Ernest Bai Koroma. Le président sierra-léonais s'est en outre engagé à élargir la coopération bilatérale, à améliorer les conditions locales pour les investissements et à accueillir davantage de sociétés chinoises à développer des activités commerciales dans son pays.

Xinhua

INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE EN AFRIQUE

La BAD approuve un prêt de 80 millions de dollars pour stimuler le secteur

Pour soutenir le programme d'investissement d'Olam en Afrique, le conseil d'administration de la Banque africaine de développement (BAD) a approuvé, le 26 juin, un prêt – de premier rang en monnaies locales – équivalent à 80 millions de dollars EU, indique la BAD dans un communiqué.

Ce programme vise à approfondir l'intégration de la chaîne de valeur agricole du groupe Olam à travers des investissements dans les activités de transformation du blé et de l'huile de palme dans le continent. Il comprend cinq sous-projets, respectivement au Cameroun, au Ghana, au Mozambique et au Sénégal, et permettra d'améliorer la chaîne régionale d'approvisionnement alimentaire. Le programme doit en principe agir comme un catalyseur en faveur de la création d'emplois et de la viabilité du secteur agro-alimentaire et, par là même, de la sécurité alimentaire en Afrique.

D'après des experts, les marchés alimentaires et agricoles sont extrêmement fragmentés du fait des frontières régionales, nationales et même locales, et de la prédominance de l'agriculture à petite échelle dans la région. Exploiter les opportunités dans ce secteur et soutenir la concurrence sur le marché mondial exigent donc un déploiement effi-

cace des activités en jeu en amont et en aval (production, approvisionnement, stockage, distribution) ainsi que des infrastructures logistiques, afin de relier entre eux fournisseurs et acheteurs de la région. La taille du groupe Olam et la force de distribution existante auront un impact positif sur la coordination et l'intégration des marchés. Le groupe Olam Aviv Investment Holdings Mauritius, filiale à 100 % du groupe Olam, sera l'entité emprunteuse.

Le programme d'investissement d'Olam en Afrique, dans le cadre de la chaîne de valeur, générera quelque 600 000 tonnes/an de capacité supplémentaire de transformation du blé et un million de tonnes pour la chaîne d'approvisionnement en huile de palme avec l'infrastructure correspondante. Il entend renforcer la chaîne d'approvisionnement alimentaire régionale et créera 8 500 emplois directs et indirects – dont 25 % pour les femmes – dans l'approvisionnement ainsi que des emplois dans la distribution. L'opération aidera également à développer le secteur privé, grâce au partenariat noué avec un groupe agro-alimentaire international, qui renforcera les rouages de la chaîne d'approvisionnement pour le secteur, ainsi que les marchés financiers locaux grâce à

l'émission d'obligations.

Présent dans 65 pays, le groupe Olam travaille avec près de 3,4 millions de petits agriculteurs en Afrique. Il est engagé dans 110 initiatives d'assistance auprès de petits producteurs pour les épauler face aux difficultés qu'ils rencontrent, telles que la pauvreté, le manque d'éducation et de services sociaux de base, et les aider à bâtir leur sécurité alimentaire. Leader des chaînes d'approvisionnement globales intégrées, Olam s'est imposé en chef de file dans nombre de ses activités – incluant la transformation et la commercialisation du cacao, du café, de la noix de cajou, du sésame, du riz, de produits issus du coton et du bois. En Afrique, l'activité du groupe comprend une chaîne d'approvisionnement intégrée de 16 produits, qui emploie 6 800 salariés, dont 1 700 femmes.

L'année dernière, lors des assemblées annuelles de la Banque mondiale à Tokyo, le groupe avait remporté le « Prix du leadership pour le développement durable en Afrique ». Ce prix récompense la « Charte des moyens de subsistance Olam » – un programme phare de responsabilité sociale qui, d'ici 2015, bénéficiera à près de 500 000 agriculteurs en Afrique.

Nestor N'Gampoula

Ministère de l'économie Forestière
Et du Développement Durable
Direction Générale de l'Economie
Forestière
DIRECTION DES Forêts
N°0611 /MEFDD/DGEF/DF.

COMMUNIQUÉ

Le directeur général de l'Économie forestière rappelle à toutes les sociétés forestières installées au Congo, que le quota légal autorisé d'exportation des bois en grumes est de 15%.

Les sociétés forestières ayant encore des grumes dans le port de Pointe-Noire, mais qui ont déjà dépassé le quota légal, sont priées de bien vouloir ramener ces bois dans les usines en vue de leur transformation sur place.

Un délai de deux (2) semaines est accordé à ces sociétés. Dépassé ce délai, lesdits bois seront déclarés saisis au profit de l'État.

J'attache du prix à l'exécution sans faille de cette instruction.

Fait à Brazzaville, le 25 juin 2013

Donatien N'Zala



Dans le cadre de notre développement, nous recherchons :

2 cadres Automaticiens

1 cadre Hygiène Sécurité Environnement (HSE)

Ces postes évolutifs et nécessitant de bonnes capacités techniques et managériales sont ouverts aux jeunes cadres Congolais de niveau BAC + 4/5, diplômés des Écoles d'ingénieurs désirant mettre leurs compétences au service des Brasseries du Congo (filiale des groupes Heineken et CFAO) qui offrent de réelles opportunités de carrière.

Les candidatures doivent être adressées à BRASCO Brazzaville, BP 105 Tél. : 22 281 10 71/ 06 667 68 62 et à BRASCO Pointe-Noire, BP 1147, Tél. : 22 294 02 45/46; 06 673 80 80. BrascoDRH@Heineken.com.

FREE DANCE CUP CONGO

La Freedancecup.cg (Libre coupe de danse du Congo) est un projet qui a pour but de réunir près de dix mille jeunes voire plus, autour du VIH-sida à travers la danse hip-hop qui est, de nos jours, la principale source d'attraction des jeunes. Pour ce fait, « Nous jeunes, que faire pour ne pas être la prochaine victime ». Ainsi dit, la mission principale du Dr Jack Herrelson Mackelet (initiateur du projet) est tout d'abord de briser le mystère du VIH-sida en milieu jeune en vue de ne pas rendre le sujet tabou. Améliorer les connaissances des jeunes sur les situations présentant un risque de contamination et de non-contamination ; favoriser la réflexion, le questionnement et le respect des rapports sociaux de sexe ; apprendre à vivre avec nos amis séropositifs, en créant des climats conviviaux sans gêne ni complexe. C'est alors que nous pouvons savoir être atteints et ne pas avoir d'idée négative car nous sommes des êtres humains et libre de jouir de chaque instant de la vie, une chose qui nous est très précieuse (partager son sourire).

D'où Free dance cup Congo, même en étant séropositif, nous sommes libres alors on danse. Très bientôt, la banlieue Popville va présenter Freedancecup.cg en mode concours de danse hip-hop et télé-réalité (juillet-août-septembre 2013).

En attendant de lancer officiellement la campagne autour du VIH-sida, il y aura une sensibilisation des jeunes au Cfrad le dimanche 6 juillet.

Par le Dr. Jack H. Mackelet

ASSURANCES GENERALES DU CONGO

A.G.C.SA

RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER

WWW.AGCCONGO.COM

HAKUNA MATATA!

PROGRAMME MBOTE

MBOTE!

Vous faites partie des privilégiés



www.flyecair.com ; Relations clients : + 242 06 509 0 509 (Congo)
+ 33 01 78 77 78 77 (France) E- mail: relationclients@flyecair.com



RELIGION

Le pape veut voir plus clair dans les finances du Vatican

Premier acte d'une série de réformes à venir, le pape François a décidé la mise en place d'une commission spéciale sur l'IOR, la « banque du Vatican ».

Tous les analystes s'accordent à dire que le pape François a, dans la liste des défis auxquels il doit s'attaquer à brève échéance, à mener la réforme de la curie romaine. La gestion de l'Église au sommet de sa hiérarchie est un travail titanesque rendu urgent par les rumeurs de jeux d'influences néfastes dans les allées du Vatican. La sortie d'indiscrétions de presse, à la faveur de la livraison à un journaliste italien de documents réservés du souverain pontife il y a un an, avait déjà donné à voir une atmosphère peu saine. Le coupable de cette « trahison », majordome personnel du pape Benoît XVI, expliqua à la justice qu'il voulait surtout agir pour le bien de l'Église et pour protéger le pape. Le pape Benoît XVI a fini par renoncer à sa charge. Les médias n'ont pas manqué de relier les petits bouts de scandales émer-



Le pape François

gés pour expliquer ce geste spectaculaire du chef de l'Église catholique. Et, en toute logique, ils ont été prompts à avancer que son successeur venait armé d'un balai et qu'il allait distribuer les coups de crosse. Premier semblant de cette volonté, la mise en place, le 13 avril, d'une commission de huit cardinaux des cinq continents pour réfléchir sur les réformes à mener et sur le calendrier des urgences.

On sait qu'un Africain y figure : le cardinal Laurent Monsengwo Pasinya, archevêque de Kisangani, en République démocratique du Congo.

L'annonce de cette autre commission, décidée personnellement par le pape François le 24 juin, conforte cette volonté de procéder par collégialité et d'avancer prudemment sur une voie glissante, certains étant enclins à grogner, pour l'instant

sous le manteau. La Commission pontificale de référence sur l'Institut pour les œuvres de religion (IOR) a été instituée, accompagnée d'une chirographie, c'est-à-dire un document d'authentification signé de la main du pape. Une telle précaution en dit long sur l'importance que celui-ci lui accorde et sur l'autorité qu'il lui confère « pour y voir clair ».

Composée du cardinal italien Raffaele Farina, ancien responsable des archives secrètes du Vatican, qui la dirige, la commission comprend aussi le cardinal français Jean-Louis Tauran ; Mgr Juan Ignacio Arrieta Ochoa de Chinchetru, un spécialiste espagnol de la législation du Vatican désigné comme coordinateur ; Mgr Peter Bryan Wells, un Américain nommé secrétaire et Mary Ann Glendon. Cette ancienne ambassadrice des États-Unis au Saint-Siège, première femme laïque à avoir occupé un poste d'importance au Vatican sous Jean-Paul II, est une figure de premier plan du catholicisme américain militant et une scientifique sortie de la célèbre uni-

versité de Harvard.

Le Vatican a expliqué que la commission ainsi composée a « pour but de recueillir des informations sur l'évolution de l'institut et de présenter ses conclusions au Saint-Père ». Elle devrait l'aider à « mieux connaître la position juridique et les activités » de l'IOR. Cet institut, célèbre et considéré comme la banque officielle du Vatican, a été au centre de quelques scandales retentissants, le plaçant bien malgré lui au centre d'une imbrication d'intérêts allant de la franc-maçonnerie à la mafia et aux organisations criminelles de blanchiment d'argent. C'était sous Jean-Paul II. Mais avant de lâcher la papauté, Benoît XVI s'est assuré d'y placer à sa tête un compatriote rigoureux, le baron allemand Ernst Von Freyberg. Aujourd'hui, l'IOR, qui « pèse » quelque 7 milliards d'euros, gère 19 000 comptes appartenant essentiellement aux congrégations catholiques et au personnel du Vatican.

Lucien Mpama

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Clôture du "Projet de consolidation de la réconciliation par l'appui aux populations touchées par les conflits" (PCR). Journée PCR, bilan et perspectives du 11 juin 2013 dans la salle de conférence de la Préfecture de Brazzaville.

« Face à nous, les attentes des communautés locales et des autorités ont été énormes. Nous ne doutons pas, une seule fois que nous tous unis dans un esprit d'équipe et de solidarité, avons veillé et contribué, parfois au fruit d'efforts considérables, à ce que le PCR atteigne ses objectifs et réponde aux aspirations des bénéficiaires, des partenaires institutionnels. Le succès de ce projet a été un défi commun. Nous nous réjouissons des remerciements et témoignages de reconnaissance formulés par les bénéficiaires, autorités et partenaires ».

Propos du Chef de Mission du PCR

« Le PCR, un instrument pertinent de la Coopération Congo UE pour une paix durable au Congo »

Le PCR, fruit d'une volonté politique partagée entre le Congo et l'Union européenne, doté d'un budget de plus 3 milliards de francs CFA (5 millions d'euros du 9^e FED) par l'UE avec une mobilisation de la contrepartie du gouvernement congolais de près de 600 millions de francs, a débuté sa phase opérationnelle en Septembre 2009 afin de contribuer à répondre au défi de la consolidation de la paix, axe prioritaire du DSRP élaboré en 2008 par les autorités congolaises. Le PCR est intervenu pendant près de quatre ans dans les départements du Pool, du Niari, de la Bouenza et de la Lékoumou, départements particulièrement touchés par les conflits des années 90.

« Une démarche inclusive, participative, multisectorielle et transversale pour renforcer la cohésion sociale et la gouvernance locale et répondre à la demande sociale »

Basé sur une approche participative, inclusive et multisectorielle, Le PCR a connu un réel succès car il a contribué à répondre à une forte demande sociale et au bien-être socio-économique des populations de ces zones, en termes d'accès aux services sociaux de base, d'appui aux activités génératrices de revenus de renforcement de capacités en gestion, de prévention/transformation de conflits mais aussi à travers la prise en charge médico psychosociale et la réinsertion des Victimes de Violences Sexuelles (VVS). A travers les comités locaux qui ont été mis en place, il a été possible d'identifier et de répondre rapidement aux besoins prioritaires des populations.

Ainsi : 23 écoles et 13 CSI, dont certains avaient été endommagés pendant la guerre, ont été réhabilités ou complètement reconstruits ;

25 ouvrages de franchissements (ponts, dalots, radiers) et près 90 kms de pistes agricoles ont été construites à travers la méthode HIMO (Haute Intensité de Main d'Œuvre), afin de désenclaver les zones, de faciliter la mobilité /circulation des populations et l'écoulement des productions agricoles et forestières ; 34 puits, 6 sources et 2 impluvium de 40 m³ ont été construits et aménagés

91 organisations communautaires de base /associations locales ont bénéficié de kits de réinsertion socio-économique. Les kits variés ont été des instruments de relance des activités agropastorales, piscicoles, apicoles, de matériel de maçonnerie, de couture... ;

30 associations ont reçu des subventions pour financer leurs projets d'activités génératrices de revenus AGR-

(exemples: pisciculture, bergerie, savonnerie, transformation des produits agricoles) ;

20 ONG/ANES bénéficiaires de financement dans les thématiques du renforcement des capacités des acteurs en matière de prévention /transformation des conflits, en appui aux initiatives de développement local, à la prise en charge médico-psycho sociale des VVS, en appui à la dynamique entrepreneuriale, en accompagnement des PMER à la préparation et au montage de dossiers de financement ;

196 capsules radiophoniques préparées et diffusées ;

un guide méthodologique d'éducation à la culture de Paix, la prévention et la transformation des conflits édité et diffusé en plusieurs exemplaires sous un format « livret » ;

une base de données informatisée dynamique de suivi évaluation apprentissage et d'aide à la prise de décision créée et développée.

« Des résultats probants à impacts directs mais d'importants défis à relever »

Défis

En effet même s'il faut se féliciter du travail qui a été mené, reste qu'il y a encore beaucoup à faire dans ces départements, notamment s'agissant de l'accès des populations aux services sociaux de base.

Des efforts importants sont à poursuivre par le gouvernement congolais dans le cadre de la réponse à la forte demande sociale pour améliorer l'offre de santé (affectation d'un personnel qualifié +équipements des CSI) et d'éducation (personnel enseignant + tables

bancs) dans toutes les zones d'interventions du PCR et dans le reste du pays mais également dans le développement local et le renforcement de la cohésion sociale.

« Des perspectives prometteuses dans le cadre de la programmation du 11^e FED

I-Engagement d'une phase transitoire comprenant :

La Réalisation des compléments d'infrastructures annoncée par les services de l'ON des CSI et Ecoles réhabilitées (latrines, alimentations en eau, incinérateur, financés par la contrepartie congolaise ;

L'Exécution d'une Etude des stratégies de pérennisation du Projet de Consolidation de la réconciliation (PCR) dans les zones Sud et de son extension dans les départements du Nord du Congo

II-Pourparlers ON-UE pour un PCR II résultat de l'étude menée dans le cadre de la préparation du 11^eème FED et mise en œuvre

Formulation et programmation du 11^eème FED dans une perspective de valorisation de l'expérience du PCR dans le cadre de L'Appui à la décentralisation, à des initiatives de développement local. Négociation ON-UE dans le cadre du 11^eème FED pour la mise en œuvre d'un PCR II

Pour plus d'informations, veuillez consulter le Chef de mission /régisseur du PCR, M. Ameth Diouf à cette adresse: pcrcongo@yahoo.fr; la Direction des Programmes avec l'UE au 7^e étage MEFPI, la Délégation de l'Union Européenne au Congo.

MIGRATION

Les pays de la CÉÉAC redéfinissent leurs frontières à Brazzaville

Une réunion des pays membres de la Communauté des États économiques de l'Afrique centrale (CÉÉAC) s'est ouverte le 27 juin à Brazzaville en vue de rendre plus dynamiques les flux migratoires au sein de la sous-région et de redéfinir les frontières qui posent problème.

La rencontre régionale, qui se tient au Palais des congrès, s'achèvera le 29 juin. Elle a pour thème : « État des lieux de la délimitation, la démarcation des frontières et la coopération transfrontalière en Afrique centrale ». Elle s'inscrit dans le cadre de l'appropriation du plan Frontière de l'Union africaine (UA). Elle est organisée par les pays membres de la sous-région en partenariat avec l'Union européenne. Cette rencontre permettra aux pays de la CÉÉAC de résoudre par le dialogue les différents conflits frontaliers souvent nés de malentendus dans la délimitation ou démarcation des frontières communes. Elle devrait aussi permettre d'identifier et de formuler un programme spécifique de gestion frontalière de l'espace CÉÉAC. « Comme vous le savez, de nombreuses situations aux fron-

tières ont donné naissance à un certain nombre de conflits, en particulier dans des régions possédant d'importantes ressources naturelles bien qu'au lendemain des indépendances, de nombreux États s'étaient engagés à respecter les frontières héritées de l'époque coloniale », a indiqué le représentant du secrétaire général de l'UA, Athanase Nthanga Oyougou.

En effet, lors du premier sommet de l'UA au Caire (Égypte), en 1964, les chefs d'États et de gouvernement avaient constaté que leurs frontières étaient souvent sources de conflits, la plupart d'entre elles ayant été mal dessinées après la colonisation. En 2002 à Durban (Afrique du Sud), les chefs d'États et de gouvernement avaient adopté un mémorandum sur la sécurité, la stabilité, le développement et la coopération en Afrique. Pour son exécution, il avait été recommandé la délimitation et la démarcation des frontières au plus tard en 2012. En juin 2007, à Addis Abeba (Éthiopie), les ministres africains en charge des frontières avaient convenu d'un programme notifiant le respect



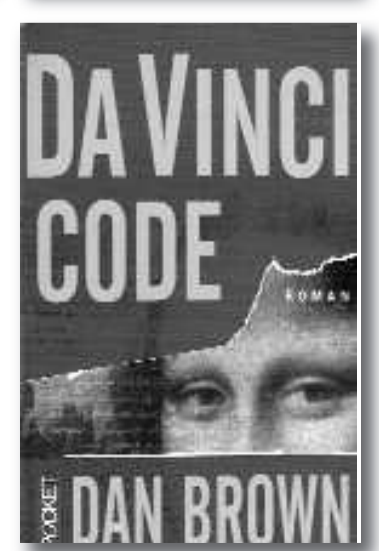
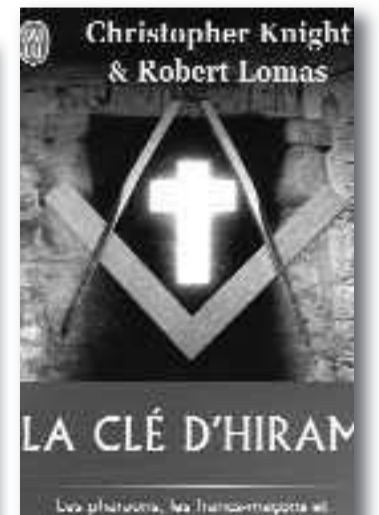
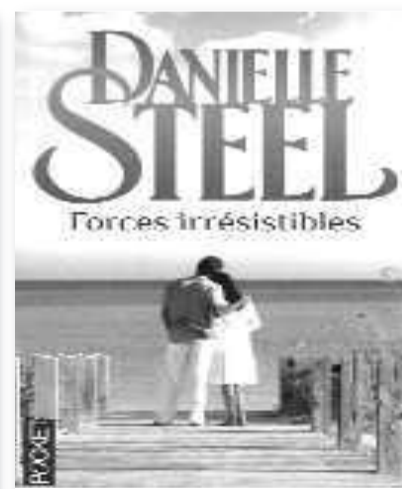
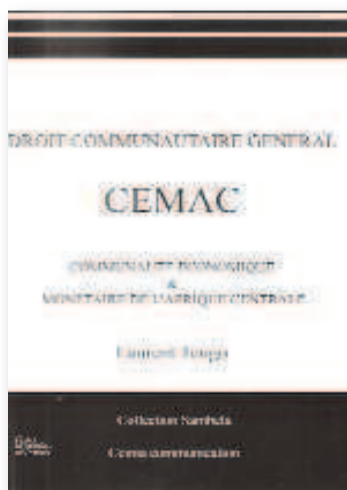
des frontières issues de la décolonisation, le règlement par voie de négociation des litiges, la volonté partagée de délimiter et de démarquer d'un commun accord les frontières qui posent problème. L'objectif est de maintenir la paix entre États et de procéder à l'accélération, à l'approfondissement et à l'intégration politico-écono-

mique de la sous-région et au-delà, de tout le continent. Dix pays de la CÉÉAC sont présents à Brazzaville : le Gabon, le Cameroun, le Burundi, la République centrafricaine, le Tchad, l'Angola, la Guinée-Équatoriale, Sao Tomé-et-Principe, le Congo et la République démocratique du Congo.

Le ministre congolais de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, qui a ouvert les travaux, a déclaré : « Une frontière plus visible rend plus lisibles les flux migratoires, facilite et dynamise les échanges dont nos États ont besoin pour leur progrès social. »

Tiras Andang

EN VENTE À LA LIBRAIRIE DES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE



DIASPORA

Édith Laure Itoua : « Le Congo cherche ses talents dispersés partout dans le monde »

Aussitôt après ses interventions, les 18 et 19 juin, à la tribune de l'Organisation internationale des migrations (OIM) et au Centre international de conférences de Genève, en Suisse, qui a abrité la conférence ministérielle sur la diaspora, Édith Laure Itoua a tenu à recevoir les résidents congolais de la diaspora. À quelques kilomètres de Genève, la ville de Lyon, en France, a donc accueilli le chef de département des Congolais en recherche permanente de rencontres avec ses compatriotes.

À Genève, explique Édith Laure Itoua, « c'était une rencontre organisée par l'OIM qui tendait à nous permettre d'échanger nos points de vue et nos expériences avec les ministres de 149 pays membres présents à la cérémonie, ainsi qu'aux hauts responsables de la mise en œuvre des politiques et programmes diaspora dans leurs pays respectifs. »

À Lyon, dans un cadre différent, ce sont les Congolais qui sont venus massivement écouter la présentation des missions du nouveau département du cabinet présidentiel chargé de la diaspora. Édith Laure Itoua a exprimé la volonté du président Denis Sassou N'Gusso d'associer les savoirs et savoir-faire des Congolais de l'étranger à l'effort de développement national. Elle a souhaité que son département puisse s'appuyer sur une plateforme d'échanges entre les Congolais de l'étranger et ceux de l'intérieur selon plusieurs axes prioritaires transversaux. Il s'agira, précisait-elle, d'analyser les besoins du pays dans les secteurs prioritaires de développement, à travers les consultations d'un large éventail d'acteurs nationaux pour le déve-



Édith Laure Itoua au Centre de conférences de Genève, lors des sessions consacrées aux migrations

loppement.

Lors de cette rencontre, Édith Laure Itoua a présenté un panorama des secteurs qui souffrent d'un déficit de ressources qualifiées et d'expertises. Son credo : « Faire participer la diaspora congolaise à l'élaboration des politiques envers elle et en sa faveur ». Et de poursuivre : « C'est une autre façon de vous impliquer dans le renforcement des capacités et de l'action du gouvernement dans un processus durable de coopération active. »

Le déploiement de ces axes prioritaires « permettra d'inspirer continuellement les décideurs de notre pays dans la mise en place de stratégies concrètes impliquant pleinement les Congolais de l'étranger dans la vie nationale », a

précisé le conseiller du président de la République. Le rapprochement entre la diaspora et les institutions de la République en est un préalable.

Une Maison des Congolais de l'étranger en projet

Une Maison des Congolais de l'étranger est l'un des projets phares de son département, a indiqué Édith Laure Itoua, annonçant qu'elle devrait être prochainement érigée à Brazzaville. Cette institution permettra à la fois de sensibiliser les jeunes Congolais aux réalités et aux risques d'une migration irrégulière et de présenter les opportunités d'affaires à réaliser au Congo. L'aide à la création et à la gestion de projets pour les micro-entreprises, l'ac-

compagnement et le suivi des projets d'investissement des Congolais de l'étranger au Congo feront également partie des services disponibles. Édith Laure Itoua a exhorté la diaspora congolaise à faire preuve de dynamisme et d'ingéniosité pour leur pays. Par ailleurs, elle a également annoncé le lancement imminent au Congo du programme Migrations et développement en Afrique (Mida), dans l'objectif de mieux évaluer, à travers un projet pilote, les politiques à mettre en œuvre au Congo en y impliquant la diaspora. Un forum sur la diaspora pourrait également se tenir à Brazzaville dans les prochains mois, a-t-elle conclu.

À Genève comme à Lyon, les Congolais sont venus avec des

projets de vie en poche. Ils ont évoqué des profils variés, notamment techniques tels que des géologues ou des informaticiens. Tous ont unanimement salué la volonté d'organiser périodiquement des rencontres avec les Congolais en dehors des seules grandes capitales européennes. Les participants ont surtout félicité l'initiative du chef de l'État « d'avoir donné aux Congolais la possibilité de disposer désormais d'un interlocuteur rattaché directement à son cabinet », remarque Anicet Etou, un Congolais venu de la région parisienne. « La diaspora congolaise sera plus efficace si des conditions favorables, incitatives et attractives pour son retour temporaire ou définitif au Congo sont établies. Notamment, dans le domaine des TIC », plaide le professeur Mbuét Mbuétari Madiela, responsable de l'association Femoca à Lyon, qui souhaite voir « purement et simplement supprimées les barrières douanières grevant l'importation par les membres de la diaspora de matériels informatiques au Congo ».

Concluant la rencontre, Édith Laure Itoua a incité les participants à instaurer un dialogue productif avec son département : « Quel que soit notre pays de résidence, notre dualité d'appartenance devra faire basculer notre choix affectif vers notre pays d'origine. Nous sommes souvent déçus quand les attentes placées envers l'État providence ne suivent pas. Je puis vous assurer que nous serons en interactivité avec vous. La réussite de ma mission dépendra aussi de la vitalité patriotique que nous mettrons ensemble à cette œuvre de reconstruction du dialogue avec tous les talents de notre pays. »

Marie Alfred Ngoma

POINTE-NOIRE

Un « village des vacanciers » est prévu pour les enfants

L'initiative vient du Cercle culturel pour enfants qui prévoit des animations. Ce « village des vacanciers » sera érigé du 28 au 30 juillet à Mpaka afin de mieux occuper les enfants.

Deux mois durant, le CCE abritera des manifestations à caractère culturel et éducatif. Lors des ateliers, les enfants suivront des cours d'initiation en musique (guitare, piano, flûte, percussion). Il est aussi prévu des séances sur le théâtre, le conte, le tricotage, la broderie et le dessin



Jules Mouanga, artiste musicien évoluant au Burkina Faso avec les enfants du CCE, en 2012

grâce aux instructeurs bénévoles invités chaque année par le CCE. Le club des vacanciers va proposer une diversité d'activités : causeries et conférences-débats, concours de danse, de dessin et d'interprétation de chanson, séances de projections de films éducatifs, visites guidées, jeux, excursions...

« Les activités que nous mettons à la disposition des enfants leur ouvrent l'esprit en les gardant toujours en éveil. Les activités théâtrales quant à elles améliorent le niveau de langue

et l'élocution », souligne Joël Nkounkou, directeur du CCE.

Le Cercle culturel pour enfants a été créé en 1997 avec pour objectif de promouvoir l'épanouissement et le développement intellectuel des enfants âgés de cinq à seize ans. Il compte un groupe de chant ainsi qu'une troupe de théâtre et de percussion qui se produisent lors des différentes activités organisées dans la ville.

Hervé Brice Mampouya

MUSIQUE

Passi et ses invités envoient le public de Paris au septième ciel

Entouré de ses prestigieux invités, parmi lesquels Manu Dibango, Fally Ipupa, Calogero ou encore Meïway, Passi a présenté son nouvel opus *Ère Afrique* au public du Divan du monde, à Paris, mardi soir. Un concert « chaud bouillant » qui a fait planer l'assistance. Atterrissage et décollage réussis pour le rappeur congolais.

Une salle intimiste mais pleine à craquer, une liste d'invités de renom et un choix de titres allant du *Secteur A* à son

(Naby et Moussier Tombola), de Kinshasa (Fally Ipupa et La Piosh) à Monrovia (Peeda), de la Côte d'Ivoire (Meïway) au Cap-Vert (Jacky Brown). De son port d'attache de Brazzaville, la flotte aérienne d'*Ère Afrique* dessert également les Antilles et les Caraïbes (le Cubain Roldan, l'Haïtienne Milca ou encore le Jamaïcain Nicky B), donnant un impact international à ce disque, qui fera probablement danser les foules cet été.



Des invités de Passi

dernier album, *Ère Afrique*... tous les ingrédients étaient réunis pour passer une bonne soirée au Divan du monde. Et ce fut le cas, mardi soir, à l'occasion de la présentation du dernier opus de Passi. L'ambassadeur de choc de la compagnie Ecair est resté dans un registre aérien avec ce sixième album solo.

C'est en effet un tour d'Afrique musical qu'il offre avec *Ère Afrique*, puisque l'auditeur va parcourir le continent du Cameroun (Manu Dibango) au Sénégal

Tous les featuring présents sur l'album n'étaient pas présents mardi soir, mais la liste des invités était éloquent, pour le plus grand plaisir du public. À qui Passi a offert un final qui cartonne toujours : trois titres d'un Bisso na Bisso qui ne vieillit pas. Car si les voyages forment la jeunesse, voyager sur *Ère Afrique* semble l'entretenir. Le commandant de bord Passi vous remercie d'avoir choisi *Ère Afrique* et espère que vous avez passé un agréable voyage.

Camille Delourme

Moussier Tombola se dit « pressé de retrouver le public congolais »

À l'issue du concert de Passi, au Divan du monde, Moussier Tombola, le trublion de la scène hip-hop, s'est réjoui de la soirée. L'auteur du tube *Logobitombo* (corde à sauter) accompagne Passi sur le titre *Attachez vos ceintures*.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Moussier Tombola, une soirée pareille, avec des grands papas de la musique africaine, ça fait chaud au cœur...

Moussier Tombola (MT) : C'est énorme, c'est un rêve d'enfant qui se réalise. Moi, j'ai commencé à écouter Passi quand j'avais dix ans. Alors, être sur scène avec lui, en même temps que le Bisso, Meïway ou Monsieur Manu Dibango... c'est juste magnifique.

LDB : Pour faire voyager autant de poids lourds, il faut au moins un Airbus A380...

MT : Au moins, oui ! (rires). Mais je pense que Passi a ce qu'il faut... ce n'est pas pour rien que son album s'appelle *Ère Afrique*. Avec ce disque, il va faire voyager tout le monde...

Sourire aux lèvres, Moussier Tombola a participé à l'album *Ère Afrique*

LDB : Une petite salle, est-ce mieux pour vibrer avec le public ?

MT : C'est très intime et ça donne une dimension supplémentaire au concert. Je tiens également à dire que Passi a très bien géré la soirée. D'habitude, il y a toujours un speaker qui anime la soirée. Et ce soir, c'est Passi qui a mené la barque en imprimant bien le rythme. L'enchaînement des titres était bon et tous les invités ont été mis en valeur.

LDB : Tu as déjà fait un passage à

Brazzaville avec Passi. Comment était-ce ? Es-tu prêt à y retourner ?

MT : Comme dirait Moussier Tombola : « 'est bon ça ! » (NDLR : c'est l'une des répliques phares de son tube *Logobitombo*). J'ai été agréablement surpris et je suis pressé de retrouver le public congolais. De toute façon, j'ai dit à Passi : maintenant, je suis ton petit frère, tu es obligé de m'emmener partout... Moi, désormais, je voyage gratuitement avec *Ère Afrique* (grand éclat de rire).

Propos recueillis par Camille Delourme au Divan du monde, à Paris

LIVRE ET LECTURE PUBLIQUE

Vingt agents de la structure s'initient à l'outil informatique

Cette formation, qui s'étend à la recherche documentaire, a démarré le 27 juin et s'achèvera le 5 juillet à Brazzaville.

Pour organiser cette formation, la direction générale du Livre et de la lecture publique a sollicité la collaboration de l'association Espace Marien-Ngouabi.

Pendant six jours, les agents retenus découvriront différentes applications (Microsoft Word, Excel et Internet). Il s'agit pour la tutelle de favoriser l'intégration des nouvelles techniques de l'information et de la communication (NTIC). Cette formation obéit à un vaste programme initié par le ministère de la Culture et des arts en vue de renforcer des capacités du personnel. En effet, le constat a été fait que de nombreux agents ignoraient tout de l'outil informatique, qui s'avère aujourd'hui indispensable pour faire progresser les administrations.

« Il n'est jamais trop tard pour apprendre », a relevé Célestin Akoulafou-

Mvoula, directeur de cabinet du ministre de la Culture et des arts, ajoutant : « L'initiation prépare ce qui devrait suivre : être à la pointe dans un proche avenir pour affronter les défis qui se présentent. »

Pour Fany Josiane Mbossa, une apprenante, « l'informatique est désormais à la



La photo de famille

base de tout. » De son côté, Essimba Pascal Tanguy, formateur, estime que dans la plupart de nos administrations, le personnel est souvent confronté à des difficultés liées à la saisie ou à la rédaction de l'information sur ordinateur.

Rosalie Bindika

ARTS MARTIAUX

L'Aïki-vacance ouvre ses portes en juillet

La formation d'Aïkido qui sera organisée pendant les vacances scolaires par le club Avenir mettra sur les tatamis les enfants de 5 à 12 ans.

L'initiative, vieille de 9 ans, a pour objectif de vulgariser la discipline au sein de la couche juvénile en accroissant le nombre de pratiquants de cet art martial japonais au Congo. Les enfants auxquels l'Aïki-vacance est dédié saisisent l'occasion pour se défouler après une année scolaire chargée de neuf mois cours. Ils y tireront profit puisque les psychologues maîtrisant la discipline s'accordent pour dire que la pratique de l'Aïkido stimule le développement psychomoteur de l'enfant.

Pour l'édition de cette année, les enseignements de l'Aïki-vacance porteront notamment sur les techniques de projection (Nage-waza) et celles d'immobilisation (Osae-Waza). L'apprentissage des déplacements de base (Tai sabaki, Tenkan) et des chutes (ushiro, mae et yoko ukemi) est également prévu. Les cours seront dispensés par un collège des ceintures noires de la discipline. La pratique de l'Aïkido intègre l'initiation aux techniques contre les attaques à armes blanches. Seulement, pour les Aïki-vacanciers l'usage de ces outils n'est pas de mise parce que ne relevant pas de leur niveau.

Les séances d'entraînement, quant à elles, se

tiendront du lundi au vendredi en matinée au dojo « Les verts » situé dans le Zoo derrière le Palais des Congrès.

Certaines séances pourraient avoir lieu dans d'après-midi si la disponibilité des enfants le commande. En début de soirée, les cours sont réservés aux pratiquants habituels avancés en grade et en âge.

La formation de l'Aïki-vacance est gratuite à en croire le collège des ceintures noires en charge de l'encadrement. Cependant, chaque adhérent doit disposer d'une ceinture blanche et kimono à veste croisée de préférence. Car, cette tenue est la mieux adaptée à la pratique de l'Aïkido en favorisant une liberté de mouvements notamment dans les techniques de projections.

À l'issue des trois mois de formation, les Aïki-vacanciers seront soumis à une évaluation qui leur permettra d'obtenir le grade de ceinture jaune. La situation ne sera pas la même pour les apprenants ayant débuté dans les éditions passées. Ces derniers, en effet, verront leur grade croître de la ceinture jaune à la ceinture marron, chacun selon leur niveau actuel.

Les clubs de Pointe-Noire, rappelons-le, ne resteront pas en marge de cette activité. Les inscriptions dans certains dojos de la ville océane ont déjà commencé. Il ne reste plus que le coup d'envoi.

Rominique Nerplat Makaya

SITUATION SÉCURITAIRE

Pas d'indices révélateurs de forces négatives à Dungu

De manière générale, aucune activité significative des groupes armés n'a déstabilisé l'environnement sécuritaire en province orientale.

La conférence hebdomadaire de la Monusco du 26 juin a été l'occasion pour les responsables de la force onusienne de faire l'état des lieux des différentes opérations menées notamment dans l'Uélé en province orientale. Il se dégage qu'aucune activité significative des groupes armés ayant déstabilisé l'environnement sécuritaire n'a été signalé la semaine dernière. Et d'une manière générale, l'ouest de la RDC est demeuré relativement calme.

Des opérations conjointes « Rudia II » (Retour II) et « Chuma Ngumi » (Poing d'acier) menées par la Monusco et les Forces armées de la RDC (Fardc), l'on retient qu'elles se sont poursuivies normalement. Les objectifs de ces opérations sont respectivement d'encourager la reddition volon-

taire des éléments de la l'armée de résistance du seigneur (LRA) auprès de la section DDRRR de la Monusco et de neutraliser ou de pousser à la reddition les éléments résiduels de ladite rébellion ougandaise encore présents dans les districts des Haut et Bas-Uélé. En outre, a précisé la Monusco, la première phase de l'opération unilatérale dénommée « Soleil », lancée par sa force depuis le 10 juin dans le territoire de Dungu, est arrivée à son terme le 23 juin. Il faut toutefois signaler qu'aucun indice révélateur de présence des forces négatives n'a été signalé dans la région. Cette opération consistait en des patrouilles conjointes de reconnaissance et de domination de terrain menées de manière combinée, à pied et sur véhicules par la brigade d'Ituri de la force de la Monusco sur les axes Duma-Ngelio, Duma-Zamoi et Zambi-Malembo.

Quant aux activités négatives menées par les miliciens du Front de

résistance patriotique de l'Ituri (FRPI) au sud du territoire d'Irumu, l'on note qu'elles ont rendu le climat sécuritaire tendu dans le district d'Ituri. Toutefois, a-t-on signalé, la Monusco et les Fardc ont normalement poursuivi l'opération conjointe dénommée « Iron Stone » (Pierre d'acier) lancée depuis le 20 octobre 2007 contre les miliciens du FRPI actifs dans la collectivité de Walendu Bindi et les zones environnantes, dans le but de les neutraliser et de les contraindre à rejoindre le programme DDRRR. Par ailleurs, l'opération « Eagle claw » (les serres de l'aigle), lancée depuis le 30 avril par les Forces onusienne et congolaise, dans le but de mettre un terme aux activités des miliciens du FRPI au sud du territoire d'Irumu et d'y faciliter le redéploiement des troupes gouvernementales, s'est également déroulée conformément à ses objectifs la semaine dernière.

Jeannot Kayuba

RDC

Le CICR se plaint toujours de la situation à l'Est

L'organisme à caractère humanitaire fait état d'une forte insécurité au cours des dernières semaines, alors que de nouvelles initiatives politiques et militaires sont en cours.

« Après plus de quatre ans passés dans le pays, je regrette de partir sans avoir pu constater une amélioration du respect de la vie et de la dignité des populations civiles dans les zones de conflit. Au contraire, les actes de violence à l'encontre de la population civile, notamment les meurtres et les violences sexuelles, restent à un niveau très préoccupant et jettent régulièrement sur les routes des milliers de familles », a déclaré le chef sortant de la délégation du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) en République démocratique du Congo (RDC), Franz Rauchenstein. Il se base sur des témoignages faisant état d'attaques indiscriminées et très violentes contre des civils ainsi que de tensions intercommunautaires de plus en plus vives.

Bien qu'ils disposent des moyens souvent très limités pour traiter les blessés, les médecins et les chirurgiens prennent régulièrement en charge des blessures de

guerre très complexes, indique un communiqué du CICR. Pour pallier cet état des choses, le CICR a organisé du 11 au 13 juin à Bukavu, au Sud-Kivu, un séminaire de chirurgie de guerre auquel ont pris part une cinquantaine de praticiens opérant dans les principaux hôpitaux des provinces du Nord et Sud-Kivu. L'occasion pour eux d'échanger avec des confrères plus expérimentés.

Quant aux déplacements, les habitants de Walikale, au Nord-Kivu, subissent de plein fouet les conséquences des affrontements entre groupes armés. D'où, les déplacements sont de plus en plus nombreux.

Comme dans d'autres régions, les habitants du territoire de Walikale (Nord-Kivu) subissent de plein fouet les conséquences des affrontements entre groupes armés. Les personnes déplacées sont de plus en plus nombreuses. Pour soutenir les déplacés, le CICR rapporte qu'une foire aux articles ménagers a été mise en place sur l'axe Walikale-Kibua aussi pour aider les familles d'accueil des villages de Luvungi, Kembe et Bunyampuri, entre Walikale et Goma. Chaque famille a reçu des

coupons pour acheter des biens de son choix – matelas, vélos ou ustensiles de cuisine. Une quarantaine de volontaires de la Croix-Rouge de la RDC ont été mobilisés à cette occasion.

En outre, grâce aux négociations des prix menés par le CICR, le réseau d'approvisionnement en eau de la ville de Walikale a été réhabilité, en partenariat avec la Régie de distribution d'eau (Régideso). Pour le CICR, l'accès aux populations demeure un défi quotidien pour plusieurs raisons, notamment les conditions de sécurité et des contraintes logistiques. Le CICR, souligne ce communiqué, fait tout son possible pour maintenir sa présence auprès des communautés, tout en renforçant son dialogue avec les forces et les groupes armés ainsi qu'avec les divers représentants des communautés locales. Il a pu se doter de moyens supplémentaires pour la prise en charge des blessés de guerre et élargir son action, notamment dans la province du Katanga, grâce à la rallonge budgétaire de 10 millions de francs suisses approuvée en mai dernier.

Gypsie Oïssa Tambwe

MANDAT DU CHEF DE L'ÉTAT

L'Asadho appelle les Congolais à s'opposer à la révision de l'article 22 de la constitution

L'ONG a préconisé tous les moyens démocratiques (manifestations pacifiques, pétitions, sit-in ...).

L'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) s'est dite inquiète de la volonté exprimée de réviser l'article 220 de la constitution sur le nombre et à la durée du mandat du président de la République. Pour cette ONG, « une telle perspective serait non seulement contraire à la Constitution et aux principes démocratiques mais aussi désastreuse pour le pays ».

Dans son réquisitoire, l'Asadho a noté que l'État de droit et la démocratie ne peuvent pas se consolider sans respect de la Constitution et des lois de la République.

Tout en appelant le peuple à s'opposer à cette initiative, l'ONG a conseillé au président Joseph Kabila à ne pas appuyer les initiatives de certains cadres de la majorité présidentielle (MP) qui visent la révision de l'article susmentionné. Alors qu'à la MP, l'Asadho recommandé de commencer à réfléchir sur un autre candidat qu'elle doit présenter aux élections de 2016 que d'envisager la violation de la Constitution.

L'ONG a aussi exhorté tous les partis politiques, les organisations de la société civile et les confessions religieuses à veiller à la protection des acquis démocratiques quant à la limitation du mandat du prési-

dent de la République. Alors que la communauté internationale a été appelée à exercer des pressions sur les autorités de Kinshasa pour qu'elles ne révisent pas l'article 220 de la Constitution.

L'Asadho a, en effet, noté que lors du referendum organisé du 18 au 19 décembre 2005, le peuple congolais avait décidé que le nombre et la durée des mandats du président de la République ne fassent l'objet d'aucune révision constitutionnelle. « La sanctuarisation de cette disposition constitutionnelle relative au nombre de mandat du président de la République était motivée par la volonté expresse du peuple congolais de préserver les principes démocratiques contenus dans la constitution contre les aléas de la vie politique et les révisions intempestives, similaires à celles qui ont émaillé la deuxième République », a fait remarquer cette ONG.

Pour l'Asadho, au regard de cet article de la constitution ne devant faire l'objet d'aucune révision constitutionnelle, le président Joseph Kabila ne peut plus se représenter pour un troisième mandat. Car, en 2006, il a été élu pour un mandat de cinq ans et a, une fois de plus, été déclaré réélu par la Cour suprême de justice pour un deuxième mandat qui prendra fin en 2016.

Lucien Dianzenza

LONASE

Africamillion sur les traces d'Euromillion et de Megamillion

La loterie nationale sénégalaise (Lonase) a lancé un nouveau jeu transfrontalier doté d'un jackpot de 200 millions de FCFA afin de « décrocher les frontières entre pays africains ».

Les six pays concernés par ce jeu sont la République du Congo, la République démocratique du Congo, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Kenya et le Sénégal. Le jeu a lieu chaque semaine et il rentre dans le cadre de la politique de diversification du portefeuille des produits loto de la Lonase. Ce processus a été enclenché depuis déjà deux ans et prétend aujourd'hui devenir une référence dans la région à l'image d'Euromillion en Europe et de Megamillion et Powerball en Amérique. Cette initiative a pu être réalisée avec le concours d'un partenaire de la Lonase.

Au total, elle a nécessité l'installation de 950 points de vente au Sénégal et 4600 points dans les autres pays africains membres. Bien entendu, au regard son caractère transfrontalier, un intérêt particulier a été placé sur les critères jugés conformes aux différentes législations des pays concernés. Pour l'heure, la Lonase et son partenaire se concentreront sur les joueurs originaires des pays ciblés avant une possible extension facilitée par d'éventuels nouveaux partenaires après une prospection prochaine. Pour veiller au social, il est prévu un prélèvement sur les revenus du produit pour l'affecter à des œuvres sociales.

Laurent Essolomwa

TRANSPORT AÉRIEN

Une nouvelle aérogare en chantier à l'aéroport international de Ndjili

L'ouvrage, d'une superficie de 10000 m², sera prêt dès le premier trimestre de l'année 2014.

Lentement mais sûrement, l'aéroport international de NDjili est en train d'afficher un nouveau visage grâce aux travaux de réhabilitation qui sont en cours d'exécution sous l'impulsion du gouvernement. Après la construction du nouveau pavillon présidentiel ultra moderne, l'heure est à présent à un nouveau projet encore en chantier. Il s'agit de l'érection dans l'espace qui servait autrefois de parking, d'une nouvelle aérogare modulaire censée traiter des trafics internationaux avec une capacité de traitement d'un million de passagers par an, soit une moyenne de 83000 passagers par mois. Des sources proches du constructeur français Alpha Airport, il appert que le nouvel ouvrage, d'une superficie de 10000 m², répondra aux exigences que requiert le plus haut standard de l'Organisation internationale du



Le nouveau pavillon présidentiel

commerce.

Le pari de Daniel Ravet, directeur général d'Alpha Airport, est de mettre à la disposition des Congolais un aéroport moderne conforme aux standards internationaux. Il a tenu à rassurer sur le professionnalisme

de son institution qui se met dès à présent à l'ouvrage en projetant la fin des travaux dès le premier trimestre de l'année 2014. C'est aux fins de s'enquérir du début des travaux que le Premier ministre Augustin Matata Ponyo a effectué le 27 juin

une visite d'inspection sur les lieux. La satisfaction était de mise chez le chef du gouvernement qui a pu palper du doigt les réalités des cinq chantiers sur son volet Infrastructures. Les travaux de modernisation de l'aéroport international de

Ndjili ne concernent pas seulement la construction de la nouvelle aérogare. C'est aussi la réhabilitation de la piste devant s'étendre sur 4000 mètres de longueur et 60 mètres de largeur avec bitume bétonné de 7cm d'épaisseur. Les travaux pour la seconde couche de 8cm vont démarrer incessamment grâce à un financement de la Banque chinoise EximBank de 64 millions USD consentis par le gouvernement chinois à la RDC.

Une nouvelle Tour de contrôle est, par ailleurs, en construction autant que le bloc technique de la caserne anti-incendie. Les travaux y afférents initiés sur un financement de la Banque africaine de développement pour un montant de 150 millions de dollars, pourront s'achever d'ici avril 2014, apprend-on. Tous ces efforts visent à améliorer l'image ternie de l'aviation civile congolaise suite aux multiples crashes déplorés dans un passé récent.

Alain Diasso

CAMPAGNE AGRICOLE

Le Bas-Congo dans la course pour la sécurité alimentaire

La province du sud-ouest de la RDC projette de produire 19500 tonnes de manioc frais, 1500 tonnes de riz et 5000 tonnes de légumes.

La production est motivée par la réception de la première tranche de 1,5 milliard de francs congolais sur les cinq milliards attendus du Fonds d'appui à la campagne agricole 2013. Ce geste du gouvernement central intervient après la signature d'un protocole d'accord entre le ministre de l'Agriculture et développement rural, Jean-Chrysostome Vahamwiti, et le gouverneur de la province du Bas-Congo, Jacques Mbadu Nsitu, pour la période allant de juin 2013 à juin 2014.

Cette signature, qui s'inscrit dans le cadre des recommandations de la conférence des gouverneurs de province qui s'est tenue à Kananga en mars dernier, marque le début de la décentralisation du secteur agricole. Ce protocole d'accord cible six composantes

essentiels. Il prend en compte non seulement l'amélioration et le renforcement de la production vivrière et maraîchère (40%), l'amélioration et le renforcement de la production piscicole ainsi que la pêche artisanale (5%), la pêche maritime et la production animale (5%), mais aussi la réhabilitation et l'entretien des routes de desserte agricole (40%), des voies de desserte agricole ainsi que l'appui institutionnel (5%). Pour gagner le pari, le Centre d'alevinage de Kasangulu devra produire 2180 kg d'alevins en vue de servir des hectares d'étangs piscicoles avec 90 tonnes par an. Trois centres piscicoles devront être réhabilités, à savoir Lombo, Ntimansi et Loango pour produire au total 350 tonnes de poissons. Pour ce qui est de la première composante portant sur l'amélioration et le renforcement de la production vivrière et maraîchère, il est prévu la multiplication des semences et boutures,

l'appui à la production agricole vivrière, l'appui à la production agricole maraîchère, la mécanisation agricole, la transformation des produits agricoles et la recherche agricole appliquée.

Le ministre provincial de l'Agriculture, Raymond Badika, estime qu'il y a de bonnes opportunités en ce qui concerne la culture des pommes de terre qui a pris de l'ampleur dans le Bas-Congo. « Il y a une forte augmentation de la demande à Kinshasa qui importe 600 tonnes par semaine d'Afrique du Sud et concurrence notre agriculture. Il y a là un énorme marché potentiel qui est à la portée des producteurs du Bas-Congo », a-t-il souligné.

Il y a lieu de noter que pour une bonne exécution de ce protocole d'accord, le ministère de l'Agriculture est donc chargé d'assurer le suivi, l'évaluation et le contrôle du contrat pour qu'il ne souffre d'aucune défaillance.

Gypsie Oïssa Tambwe

TRANSPORT

Mise en service de nouveaux bus à Kinshasa ce 30 juin

Deux lignes seront expérimentées à partir de dimanche, à savoir l'axe Ngiri Ngiri - Gare centrale et Kintambo magasin - Gare centrale.

Comme promis, le gouvernement entend mettre en service, le dimanche, ses bus nouvellement acquis sur fonds propres. Les Kininois attendent beaucoup de ces nouveaux engins censés résoudre tant soit peu la sempiternelle problématique de transport à Kinshasa. Deux lignes seront expérimentées ce 30 juin, à en croire le directeur d'exploitation de la société Transco chargée de la gestion du charroi. Il s'agit de l'axe Ngiri Ngiri - Gare centrale et Kintambo magasin - Gare centrale. Une trentaine des bus seront affectés sur ces deux tronçons avec possibilité d'augmenter ou de diminuer leur nombre en tenant compte des besoins. La ligne Kingasani - Gare centrale, qui était pourtant inscrit parmi les axes prioritaires à exploiter, devra encore attendre, a indiqué la même source. Les travaux de modernisation du Boulevard Lumumba en cours d'exécution dans la partie est de la ville auront incité les responsables de la Transco à modifier leur canevas. La mise en service des bus sur d'autres axes routiers se fera progressivement en fonction de la fréquence, de la rotation et de l'afflux des passagers. L'objectif pour la société Transco est de quadriller toute la ville à travers un dispatching qui tienne compte des données démographiques.

Le tarif est de 500FC pour tous les trajets à effectuer à bord de ces nouveaux bus du gouvernement. La gratuité n'est pas acceptée dans ces engins, entend-on dire. Journalistes, membres de la Croix rouge, fonctionnaires et autres individus se faisant passer pour des ayants-droit seront éventuellement éconduits par des contrôleurs à défaut de d'acheter leurs billets. Seuls les éléments de la police et des Fardc, en raison de deux seulement par course, bénéficieront d'un accès gratuit. Bénéficiant de l'appui technique des experts d'une société assurant le transport en commun en France et des experts congolais, Transco entend évoluer sur des bases de standards internationales de gestion qui ont fait défaut aux sociétés antérieures de transport qui ont fait faillite au pays.

A.D.

49^e COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

La Fécofa publie le calendrier des matches de la phase des poules

Dix clubs disputeront les matches sur trois sites, Boma, Bukavu et Mbuji-Mayi à partir du 3 juillet. La finale de la compétition est prévue pour le 27 juillet.

La Fédération congolaise de football association (Fécofa) a rendu public le calendrier des matches de la phase des poules de la 49^e édition de la Coupe du Congo de football. Les rencontres débiteront le 3 juillet sur les trois sites choisis par l'organisatrice de cette compétition nationale de football, notamment Boma dans le Bas-Congo, Mbuji-Mayi au Kasai oriental et Bukavu dans le Sud-Kivu. Dix clubs sur onze vont participer à la phase des poules de la 49^e édition de la Coupe du Congo. Club représentatif de la province du Maniema, l'AS Maniema Union de Kindu a d'ores et déjà déclaré forfait faute de moyens financiers.

Ainsi, le site de Bukavu est composé de Bukavu Dawa, de Nika de la province orientale et Capaco du Nord-Kivu. Le site de Boma regroupera l'AS Babeti ya Sika ou le FC Royal de la province de l'Équateur, FC MK de Kinshasa, Petro de Moanda du Bas Congo et Vutuka de



L'AS Nika de Kisangani va évoluer sur le site de Bukavu avec Bukavu Dawa et Capaco

Bandundu. Le site de Mbuji-Mayi renferme TV Tshipepele du Kasai occidental, AS Bantous du Kasai oriental et la JS Groupe Bazano du Katanga. Les trois premiers des trois sites et le meilleur perdant de trois sites se qualifieront pour la phase finale de cette compétition qui se jouera à Goma au Nord-Kivu. Voici le calendrier de la phase des poules :

Site de Boma

Mercredi 3 juillet 2013

14h00 Petro Sport – Représentant Équateur
16h00 Vutuka – MK
Vendredi 5 juillet 2013
14h00 Représentant Équateur – Vutuka
16h00 MK – Petro Sport
Dimanche 7 juillet 2013
14h00 MK – Représentant Équateur
16h00 Vutuka – Petro Sport
Mardi 9 juillet 2013
14h00 Petro Sport – Vutuka

16h00 Représentant Équateur – MK
Jeudi 11 juillet 2013
14h00 Petro Sport – MK
16h00 Vutuka – Représentant Équateur
Samedi 13 juillet 2013
14h00 MK – Vutuka
16h00 Représentant Équateur – Petro Sport

Site de Mbuji-Mayi

Mercredi 3 juillet 2013

15h30 Groupe Bazano –

Bantous
Vendredi 5 juillet 2013
15h30 Tshipepele – Groupe Bazano
Dimanche 7 juillet 2013
15h30 Bantous – Tshipepele
Mardi 9 juillet 2013
15h30 Tshipepele – Bantous
Jeudi 11 juillet 2013
15h30 Groupe Bazano – Tshipepele
Samedi 13 juillet 2013
15h30 Bantous – Groupe Bazano

Site de Bukavu

Mercredi 3 juillet 2013

15h30 Capaco – Nika
Vendredi 5 juillet 2013
15h30 Bukavu Dawa – Capaco
Dimanche 7 juillet 2013
15h30 Nika – Bukavu Dawa
Mardi 9 juillet 2013
15h30 Bukavu Dawa – Nika
Jeudi 11 juillet 2013
15h30 Capaco – Bukavu Dawa
Samedi 13 juillet 2013
15h30 Nika – Capaco

Demi-finales

Aller le 22 juillet 2013
Retour le 24 juillet 2013
Finale
Le 27 juillet 2013

Martin Enyimo

DIVISION 1

Nul blanc entre Elima et Mazembe à Boma

Le TP Mazembe a terminé la manche aller du championnat national de football édition 2012 par un nul de zéro but partout face à Elima de Matadi, le 26 juin, au stade Socol de Boma dans la province du Bas-Congo.

Les Monstres du Bas-Congo ont donc tenus tête face à l'ogre du football national et actuel leader du championnat. Et pourtant, l'opinion sportive s'attendait à une victoire facile des Corbeaux du Katanga qui pensaient se retrouver sur un terrain conquis à Boma. Les joueurs du coach Patrice Carteron se sont retrouvés face à des Monstres déterminés à ne pas perdre à domicile, dans le stade Socol rempli comme un œuf pour ce match de fin de manche aller de la Division 1. Du côté des Corbeaux, on a évoqué l'état sablonneux de l'aire de jeu du stade Socol qui n'a pas permis le développement d'un jeu élaboré. En dépit de ce match nul, Mazembe finit premier de la mi-saison avec trente-trois points en treize matches avec dix victoires, et trois

matches nuls. Les Corbeaux du Katanga n'ont pas enregistré de défaite. Les Dauphins noirs de V.Club occupent la deuxième position avec trente-deux points en treize matches dont dix victoires également, une défaite (face à Mazembe à Lubumbashi) et deux matches nuls (dont celui du 23 juin au stade des Martyrs face aux Immaculés du Daring Club Motema Pembe). En troisième position, l'on retrouve Don Bosco de Lubumbashi avec vingt-quatre points, même nombre de points que Sanga Balende de Mbuji-Mayi. Daring Club Motema Pembe est cinquième avec vingt-deux points, suivis de Lupopo de Lubumbashi, vingt-deux points également. Rojolu de Kinshasa est septième avec quinze points, Tshinkunku de Kananga huitième avec quatorze points, Muungano de Bukavu se retrouve à la neuvième position avec douze points et Elima de Matadi clôture le top 10 avec onze points. Molunge de Mbandaka (dix points), Dauphins Noirs de Goma, Makiso de Kisangani (dix



Pas de vainqueur entre Elima et Mazembe

points) et Virunga (quatre points) ferment la marche. La Ligue nationale de football (Linafoot) a publié le 24 juin le calendrier de la manche qui ne compte que six journées en fonction de la fin du championnat fixé en août 2013. Et ce calendrier fait déjà l'objet de contestation par les clubs. Ce calendrier, argue-t-on, est en violation des textes qui régissent le championnat

national de football du fait que la programmation des matches ne respecte pas le délai de quinze jours avant le coup d'envoi de la manche retour. Le calendrier a été rendu public le 24 juin et les matches démarrent le 3 juillet, soit neuf jours seulement au lieu de quinze. Par ailleurs, la Linafoot n'a programmé que six journées au lieu de treize, et n'explique pas du tout

le choix de ces journées. Et certains matches sont programmés à la même date que des matches internationaux. Notons que la grille de la 14^e journée prévoit les rencontres Molunge - Tshinkunku ; DCMP - Sanga Balende ; Elima - Rojolu ; Mazembe - Don Bosco ; Virunga - Muungano ; Dauphin Noir - Makiso et V.Club - Lupopo.

M.E.

FOOTBALL - COUPE DU CONGO

Les seizièmes de finale débutent le 5 juillet

Les combinaisons de cette étape ont été dévoilées par la Commission nationale d'organisation des compétitions.

Trente-deux équipes, dont dix-huit disputant actuellement le championnat national d'Élite 1, briguent les places réservées pour les huitièmes de finale. Des affiches très intéressantes ont été dévoilées opposant des équipes qui se connaissent bien. Au stade Alphonse-Massamba-Débat, les rencontres du 5 juillet opposant respectivement la Jeu-

nesse sportive de Talangaï à Ajax de Ouenzé et le FC Kondzo à Patronage Sainte-Anne sont les plus alléchantes. La tâche ne sera pas aisée pour l'Interclub qui ouvre le bal de ces seizièmes de finale en affrontant, le 4 juillet, l'AS Beto.

Deux clubs ont bénéficié d'un tirage favorable. L'Étoile du Congo affronte le 6 juillet le FC Cassaco et Diables noirs en découdra avec le Centre d'études et sport la Djiri. Pointe-Noire aura des matchs intéressants. Le 6 juillet le FC Bilombé sera opposé à l'Union sportive

Saint-Pierre après la rencontre Muni-sport- AS Cheminots de Dolisie. Le 7 juillet verra s'affronter tour à tour l'Association sportive Ponténégrine à V.-Club et l'AS Cheminots de Pointe-Noire au TP Mokanda. Le 5 juillet, à l'ouverture de cette étape à Pointe-Noire, La Mancha sera aux prises à Régies financières de Sibiti avant la rencontre Nico-Nicoyé-Pigeon vert.

Au stade Denis-Sassou-N'Guesso de Dolisie, l'Athlétic club Léopards affrontera le 6 juillet Olympique de Nkayi. Cara

de Brazzaville se déplacera à Kinkala pour y affronter le 7 juillet le Racing club Oualembo. La Cuvette FC reçoit le même jour à Owando Saint-Michel de Ouenzé. À Gamboma, le TP Mystère de la localité accordera le 7 juillet son hospitalité à Saint-Michel de Loukoléla. L'équipe de Tongo FC effectuera le déplacement d'Impfondo pour en découdre avec l'Étoile de la localité. Notons que l'équipe des Diables noirs défendra son titre gagné l'an dernier à Kinkala face à l'AC Léopards de Dolisie.

James Golden Éloué

FÊTE DE L'INDÉPENDANCE À DJAMBALA

Ongogni se prépare au tournoi de football inter-districts

Dans la perspective de la compétition sportive départementale de juillet et août prochains, en marge des festivités du 53^e anniversaire de l'indépendance nationale, la sélection du district d'Ongogni a reçu un kit sportif du ministre Jean-Claude Gakosso.



Le délégué du ministre, Bernard Elenga, remettant un échantillon du matériel au sous-préfet

Le lot de matériel – deux séries de maillots, vingt-trois paires de bottines et protège-tibias, de survêtements et de chaussures pour les encadrants sportifs, de paires de filets, de ballons et de plusieurs accessoires – a été remis par le délégué du ministre, Bernard Elenga, au sous-préfet de la localité.

Jérôme Pôh, ayant remercié le donateur pour ce énième don à son district d'origine, a par ailleurs invité les sportifs du district à donner le meilleur d'eux-mêmes à Djambala où va se jouer le tournoi.

« Manifestez votre reconnaissance par le travail et les entraînements », a déclaré le

sous-préfet aux joueurs, avant d'ajouter : « Le ministre Jean-Claude Gakosso est un vrai patriote qui a toujours su donner : nous nous souvenons, entre autres, qu'il a aussi soutenu toutes les écoles du district ces cinq dernières années, en payant chaque mois plus d'un million FCFA des émoluments dus aux enseignants prestataires. Par ailleurs, il a construit ici, à Ongogni, le lycée technique agricole qui ouvrira ses portes l'année scolaire prochaine, etc. »

Pour l'inspecteur-chef du service sectoriel des sports et de l'éducation physique dans le district, François Xavier Mankalé,

ce matériel vient conforter une stratégie mise en place pour faire figurer l'équipe d'Ongogni parmi les meilleures du département des Plateaux. « On ne va pas à une compétition pour perdre et au regard des entraînements que nous faisons, notre district a le droit d'espérer un des meilleurs classements au prochain tournoi », a-t-il affirmé.

Après une compétition qui a rassemblé six équipes venues des différentes localités, le district d'Ongogni a formé une sélection qui s'active effectivement aux préparatifs du tournoi inter-districts prévu du 10 juillet au 10 août à Djambala.

Thierry Nougou

LIGUE DE HANDBALL DE POINTE-NOIRE

AS Cheminot dames aux abois

L'équipe senior dames de l'Association sportive Cheminot a été atomisée à domicile, le 23 juin, par Tié-Tié Sport sur un score sans appel de 10 à 41, en match comptant pour la quatrième journée du championnat senior dames de la ligue de Pointe-Noire.

Malgré l'entame de jeu difficile de Tié-Tié Sport, mené au score 0-2 jusqu'à la 7^e minute, les dames de Cheminot ont finalement cédé à la pression de leurs adversaires qui ont renversé le match à leur avantage. Physiquement et techniquement supérieures, les joueuses de Tié-Tié menaient à la mi-temps 16 buts à 5. Poussées par la colère et les encadrants techniques, à la deuxième période, les pouliches de Jonas Yamba ajoutaient 5 autres buts à leur score alors que Tié-Tié les chargeait. Score final, 41-10. À l'issue de cette troisième défaite consécutive de Cheminot senior dames, l'entraîneur a indiqué : « Nous sommes en train de sauver la saison et pour cela, nous devons éviter des forfaits. Cette saison nous avons enregistré 90 % de départs de nos joueuses pour les équipes de la place et d'autres pour Brazzaville, mais à la fin de la saison, on fera un recrutement pour refaire l'équipe. »

Chez les juniors dames, Banko a laminé le Centre technique Avenir de handball (CTAHB) sur le score de 54 à 16 tandis que dans la même catégorie, Tié-Tié Sport a battu Munisport sur le score de 28 à 22. Chez les cadettes, Banko a disposé de CTAHB, 35-14. L'entraîneur du centre, Phileas Sita Batantou, a salué ses pouliches qui jouaient leur premier match officiel. « La défaite des juniors me choque énormément parce que nous attendions ce championnat depuis longtemps. Malheureusement, nous avons perdu dans les deux catégories. L'équipe des juniors a eu du mal parce que ces derniers temps, le rythme d'entraînement était insuffisant et cela a pesé sur l'aspect technique du match. Il y a eu beaucoup d'occasions ratées. Quant aux cadettes, la majorité touchait pour la première fois le ballon officiel correspondant à leur niveau », a dit l'animateur du centre qui souhaite corriger les lacunes constatées lors de la prochaine journée.

Charlem Léa Legnoki

SPORT SCOLAIRE

Les jeux de l'ONSSU reportés au mois d'août

Prévus initialement en juillet, les Jeux de l'Office national des sports scolaires et universitaires se tiendront du 24 au 30 août à Owando, dans le département de la Cuvette. L'information a été donnée par la secrétaire générale des jeux, Solange Ipolo, jointe au téléphone par Les Dépêches de Brazzaville alors qu'elle effectuait un déplacement à Owando pour dresser l'état des lieux des structures qui abriteront les disciplines retenues. D'après elle, ce report fait suite aux perturbations liées à la dernière grève des enseignants qui a duré plus de deux mois. « Les jeux auront bel et bien lieu du 24 au 30 août à Owando. Nous avons été obligés de revoir ce programme pour tenir compte du calendrier des examens d'État et permettre à tous les athlètes qualifiés au niveau des départements d'aller exprimer leurs talents au niveau national », a-t-elle assuré.

Rappelons que les jeux de l'ONSSU ont été dominés en 2012 par les athlètes de Pointe-Noire.

Charlem Léa Legnoki

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE 1

AC Léopards de Dolisie caracole en tête

La seizième journée de la compétition, qui s'est achevée le 26 juin, a fait le bonheur des Fauves du Niari qui devancent de trois points les Diablotins.

Au terme de la 15^e journée, l'AC Léopards de Dolisie et les Diables noirs de Brazzaville étaient au coude à coude avec 33 points pour chacune des équipes. Le tenant du titre réussissait à maintenir son équilibre grâce à la différence de buts. Mais au cours de la 16^e journée, l'Association sportive ponténgrine (ASP) a réussi à mettre fin à une série de cinq matches sans défaites et sans le moindre match nul pour l'équipe des Diables noirs. Les Ponténgrins se sont imposés 1-0, le 25 juin, au stade Alphonse-Massamba-Débat, grâce à une réalisation de Duval Ngoma à la 45^e minute. L'ASP allait faire le break si Romaric Etou n'avait pas sauvé un ballon sur la ligne de but à la 78^e minute. Diables noirs étant resté bloqué à 33 points, la pression pesait alors sur les épaules des Fauves du Niari. Le défi pour ces derniers consistait à s'imposer pour mieux respirer.

Les Dolisiens n'ont pas raté le coche le 26 juin au stade Alphonse-Massamba-Débat à Brazzaville, s'impo-

sant dans la douleur 3-2 devant Saint-Michel de Ouenzé (SMO) au terme d'une rencontre à suspense. Ballottés pendant toute la rencontre, les Michaeliens trouvaient à chaque fois les ressources pour revenir au score. Rochel Kivouri, de la tête, traçait à la 22^e minute le chemin de la victoire des Fauves du Niari. Yann Mokombo, à la 32^e minute, sur coup franc, remettait les deux équipes à égalité. Les Brazzavillois n'ont eu que huit minutes pour savourer cette égalisation. Car dans les minutes suivantes, Junior Mankiessé profitait d'une faute de main du gardien de SMO pour inscrire le deuxième but de l'AC Léopards avant la réponse de Roméo Ayessa à la 62^e minute. Après être revenu deux fois au score, SMO s'inclinait en toute fin de match sur un coup de pied assassin d'Ulrich Nzamba Mombo mal jugé par Endzoua à la 86^e minute. Un but qui place son équipe en pole position avec 36 points.

Les Aiglons à deux points de l'AS Cheminots remontent à la 4^e place

L'AS Cheminot, qui occupe la troisième place, a été accroché le 25 juin au stade municipal par la Jeunesse sportive de Talangai (JST)

sur un score de parité de 0-0. Si les Cheminots maintiennent leur troisième place avec 31 points, la JST (27 points) recule de deux longueurs à cause de la victoire du Club athlétique Renaissance aiglon (Cara), le même jour au stade Alphonse-Massamba-Débat, devant Nico-Nicoyé sur un score écriqué d'un but à zéro. C'est Amour Lousoukou qui a délivré son équipe à la 55^e minute sur coup franc avant de permettre à son équipe de totaliser 29 points. Le FC Kondzo se hisse à la 5^e place avec 28 points grâce à sa victoire à Pointe-Noire 1-0 devant le FC Bilombé. Il devance d'une longueur SMO (26 points). Tongo football club, 8^e au classement avec 23 points, a été stoppé par l'équipe de Munisport qui s'impose à Pointe-Noire 1-0. Une victoire qui lui permet de revenir à la hauteur du FC Bilombe à la 14^e place avec 17 points et la même différence de buts.

La première victoire de Lylian Ndengué à la tête des Vert-et-Jaune

L'Étoile du Congo a gagné une place au classement après sa victoire, le 26 juin, devant le FC Cuvette sur un score de 3-1. Jaures Ngombé a inscrit le premier but stellien à la 20^e minute avant que son capitaine Jo-



Junior Mankiessé, aux prises avec les joueurs de SMO, a contribué à la victoire des Fauves du Niari

nathan Mbou ne réalise un doublé. Le premier sur penalty à la 35^e et le deuxième sur une action bien construite à la 57^e minute. Cuvette FC a sauvé l'honneur à la 70^e minute par l'entremise de Maïc Ekan-gui. L'Étoile du Congo occupe désormais la 10^e place avec 21 points. Elle est devancée à la différence de point par la Mancha de Pointe-Noire qui n'a pas pu faire mieux qu'un match nul devant Interclub 0-0. US Saint-Pierre a amélioré son compteur à point à cinq en faisant jeu égal d'un but partout avec Patronage Sainte-Anne.

Le classement à l'issue de la 16^e journée :

1-AC Léopards de Dolisie : 36 points, +21

2-Diables noirs : 33 points, +17
3-AS Cheminot : 31 points, +6
4-Cara : 29 points, +7
5-FC Kondzo : 28 points, +3
6-JST : 27 points, +10
7-SMO : 26 points, +4
8-Tongo FC : 23 points, -4
9-La Mancha : 21 points, -1
10-Étoile du Congo : 21 points, -2
11-Nico-Nicoyé 20 points, -2
12-ASP : 18 points, -6
13-FC Bilombé : 17 points, -7
14-Munisport : 17 points, -7
15-Cuvette FC : 15 points, -10
16-Patronage Sainte-Anne : 14 points, -8
17-Interclub : 13 points, -5
18-US Saint-Pierre : 5 points, -17

La 17^e journée débute aujourd'hui
James Golden Éloué

BRIN D'HISTOIRE

La CASP et l'UNELCO

En 1963 le président Fulbert Youlou est renversé. Massamba-Débat lui succède. En 1964 le Congo s'engage dans la voie du socialisme scientifique. En 1965 l'enseignement est nationalisé. D'autres secteurs de la vie nationale vont être touchés par ce vent de nationalisation tous azimuts : c'est le cas de la CASP (Compagnie africaine des Services publics) et l'UNELCO (Union électrique du Congo). Ces deux entreprises ont été, des années durant, spécialisées, l'une dans la distribution de l'eau et l'autre de l'électricité. Ce sont les ancêtres de la SNDE et de la SNE. L'Assemblée nationale du Congo, en sa séance du jeudi 15 juin 1967, a délibéré sur deux projets de loi : le premier portant création de la Société nationale de distribution d'eau et le second de la Société nationale d'énergie. Ces deux sociétés se substituent à la CASP et à l'UNELCO. Ces deux nouvelles sociétés ont hérité des structures de leurs ancêtres.

Dans son plaidoyer, le ministre du Commerce, Aimé Matsika, déclare : « Depuis assez longtemps, en effet, après que l'administration coloniale le leur ait concé-

dées, la production et la distribution de l'eau et de l'électricité ont été assurées par les sociétés privées CASP et UNELCO. Cependant leur nature de service public a toujours laissé découvrir aux hommes de bonne foi, et aux Congolais en particulier, cette contradiction qu'elles étaient concédées en toute propriété à des sociétés privées et gérées comme telles. De légitimes protestations ont été en conséquence élevées, peut-être, des fois, d'une manière pressante.

Il est apparu donc la nécessité de régulariser cette situation de fait, non seulement parce qu'il y a eu des protestations, mais aussi et surtout parce qu'à travers le monde entier, même dans les pays capitalistes, l'État a toujours voulu s'assurer la garantie de disposer, de gérer et contrôler les forces énergétiques, le traitement et la distribution de l'eau pour de multiples raisons de santé, sociales, économiques voire politiques. Cela va de la sécurité de l'État et des citoyens.

Le gouvernement prendra toute disposition pour étudier les moyens et les conditions propres à indemniser les parties

concernées, c'est-à-dire l'UNELCO et la CASP. Nous l'avons suffisamment dit, nous ne voulons spolier personne ».

Par lettre du président de la République, Alphonse Massamba-Débat, chef de l'État, des cadres congolais sont nommés provisoirement pour la gestion des nouvelles sociétés de production et de distribution d'énergie et d'eau. Pour la SNDE : Mavoungou Dominique, directeur général de la Société nationale de distribution d'eau avec résidence à Brazzaville ; Malonga Jean-Bernard, secrétaire général adjoint du comité exécutif de la Confédération syndicale, directeur divisionnaire de la Société nationale de distribution d'eau à Pointe-Noire. Pour la SNE : Batanga André, directeur général de la Société nationale d'énergie avec résidence à Brazzaville ; Thauley-Ganga Abel, précédemment ambassadeur du Congo à Moscou, directeur divisionnaire de la Société nationale d'énergie à Pointe-Noire ; Samba Adam, directeur divisionnaire des sociétés nationales d'énergie et de distribution d'eau à Dolisie.

La lettre présidentielle précise que les qualités d'organisation et de maîtrise dé-

celées en eux ont décidé le président de la République et le gouvernement à leur confier la gestion de ces sociétés à la réussite de laquelle le peuple congolais attache une particulière attention.

Quelle est la situation de l'eau et de l'électricité à l'époque ? Peu de branchements privés dans les quartiers populaires de nos villes. Des bornes publiques permettent aux populations de s'alimenter en eau potable, tandis que, du côté de l'électricité, les petits commerces, en particulier les bars dancing, constituent l'essentiel de la clientèle. Dans l'ensemble, peu d'habitations possèdent l'électricité. Les choses ont changé depuis.

La Société nationale d'électricité est actuellement dirigée par Camille Pella. Émile Mokoko est, quant à lui, à la tête de la Société nationale de distribution d'eau. Dans le cadre des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) ces deux sociétés et leurs dirigeants ont pour mission de relever le défi de l'eau et de l'électricité pour tous.

Mfumu